



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

# SOMMAIRE

## RAPPEL

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Tel est l'objet du présent rapport, au titre de l'année 2020.

Directeur de la publication :  
Jean-François Pagnon

Conception graphique et  
mise en page : Olivier Michaux

Crédits photos :  
C.C des Portes de la Thiérache

Impression :  
Alliance Partenaires  
Graphiques



## Présentation générale

La collectivité.....	P.3 et 4
Les élus communautaires.....	P.5 et 6
Les agents communautaires.....	P.7 à 9

## Environnement

L'assainissement.....	P.10 à 13
Eau et biodiversité.....	P.14 et 15
Les déchets.....	P.16 à 22

## Développement économique

Zones d'activités intercommunales.....	P.23
--	------

## Actions sociales et cadre de vie

Service Public itinérant.....	P.24 à 26
Chantier d'insertion.....	P.27 à 30
Enfance-Jeunesse.....	P.31 à 33
Numérique.....	P.34 et 35
Habitat.....	P.36
Transition énergétique.....	P.37 et 38
Service technique.....	P.39 et 40

## Communication

Conception graphique et numérique.....	P.41
--	------

## Nos partenaires

La MEF.....	P.42 et 43
La METS.....	P.44 à 46
Le Pays de Thiérache.....	P.47 à 49
L'Office de tourisme.....	P.50 à 53
Les associations partenaires.....	P.54 et 55

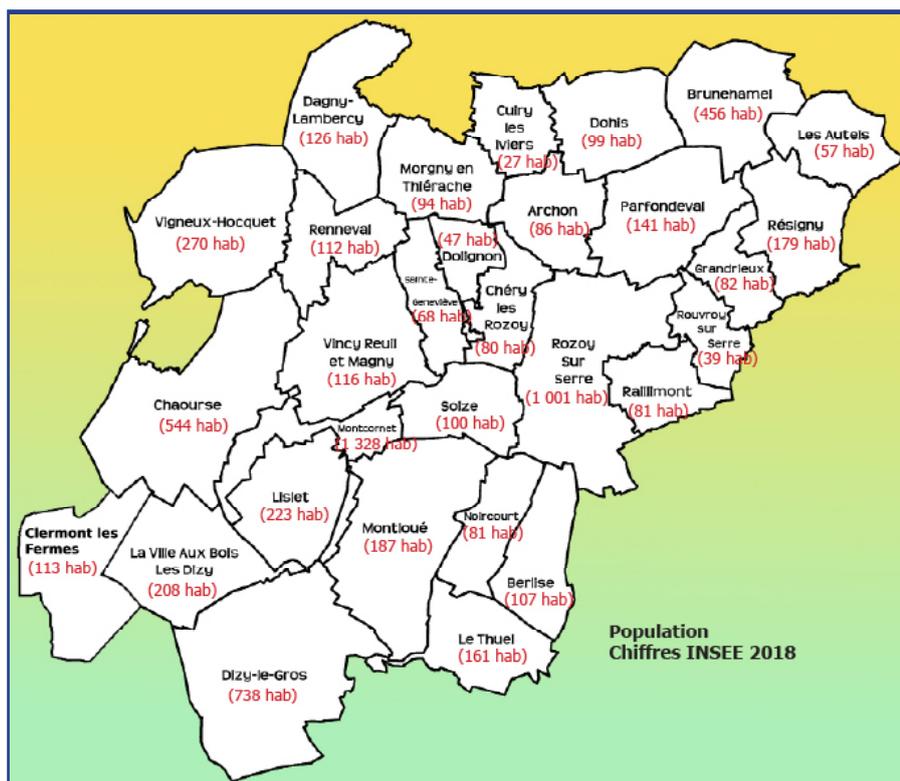
## Les finances

Budget - Dépenses - Recettes	
Investissements .....	P.56 à 63

# LE TERRITOIRE - LA COLLECTIVITÉ

Créée en décembre 1998, la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT), présidée depuis juillet 2020 par Jean-François PAGONN, maire de Brunehamel se résume à un territoire rural, comprenant 30 communes, pour un total de 6 999 habitants (-381 habitants par rapport à 2012).

La commune de Clermont-les-Fermes ayant rejoint le territoire depuis le 1er janvier 2013, le périmètre de la Communauté de communes correspond désormais au périmètre du canton de Rozoy-sur-Serre. Concernant la population : 23 communes totalisent moins de 200 habitants (13 villages comptabilisent moins de 100 habitants). Les deux bourgs principaux sont Montcornet (1 328 habitants) et Rozoy-sur-Serre (1 001 habitants).



## LES CHIFFRES CLÉS

30 communes,  
6 999 habitants,  
257 km<sup>2</sup>  
27 hab/km<sup>2</sup> contre 73 hab/km<sup>2</sup>  
pour l'Aisne.  
Évolution de la population entre  
2012 et 2017 :  
La plus élevée est enregistrée pour  
la Ville-aux-Bois-lès-Dizy (+18%).  
La diminution la plus importante  
est enregistrée pour Chéry-lès-  
Rozoy (-25%).

En plus de 20 ans, la CCPT a su se démarquer de par son ambition et ses lourds projets d'investissement (jugés conséquents par rapport à la taille de la CCPT) :

- mise en place de la collecte sélective dès 1999, succession de divers programmes de prévention et réduction des déchets,
- construction de deux déchetteries (Rozoy-sur-Serre et Montcornet),
- construction de quatre stations d'épuration, et environ 40 km de réseau d'assainissement collectif (sur 6 communes), mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et des réhabilitations groupées d'ANC,
- mise en place d'OPAH, du Programme d'intérêt Général (aides à l'amélioration de l'habitat),
- construction d'une piscine intercommunale,
- aménagement d'une zone d'activités intercommunale,
- mise en place de chantiers d'insertion,
- élaboration d'un PLU intercommunal.

La CCPT a également misé sur le développement économique par le tourisme en transformant en 1999 le Val de Serre, ancienne voie de chemin de fer requalifiée en chemin de randonnée, ainsi que la création de trois hébergements touristiques et les aménagements réalisés sur la commune de Parfondeval, labellisée l'un des « Plus beaux villages de France ».

## Les compétences de la CCPT

Depuis sa création, les communes membres ont transféré une partie de leurs compétences à la communauté de communes.

Aujourd'hui la CCPT exerce différents types de compétences.

### Compétences obligatoires :

- Actions de développement économique
  - Création, aménagement, développement et entretien des zones d'activités de la Garenne, de la Praille et depuis le 1er janvier 2018, la zone du Grand Hôtel de Rozoy-sur-Serre ;
  - Réhabilitation de friches industrielles ;
  - Construction de bâtiments d'accueil des entreprises ;
  - Favoriser et accompagner les entreprises désirant s'installer sur le territoire ;
  - Action d'insertion par l'économie ;
  - Accueil, conseil et accompagnement des créateurs d'entreprises ;
  - Soutien à la diversification agricole ;
  - Mise en place d'actions touristiques et en assurer la promotion.

- Aménagement de l'espace

Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

- Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés.

### La CCPT exerce également des compétences optionnelles \* et facultatives.

#### Compétences optionnelles \*:

- La protection et mise en valeur de l'environnement :  
Natura 2000 ; Contractualisation Agence de l'eau ; Cit'ergie.

- La politique du logement et du cadre de vie :

Politique d'amélioration de l'habitat et sauvegarde du patrimoine bâti ;

Gestion des tiers lieux du numérique ;

- La création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire (rue de la Praille à Rozoy-sur-Serre et route de la sucrerie à Lislet).

- La gestion des équipements sportifs et culturels, d'intérêt communautaire (piscine intercommunale).

- L'assainissement.

- Actions sociales d'intérêt communautaire

Actions de développement en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille en matière sociale, culturelle et de loisirs ;

Chantier d'insertion.

- Création et gestion de maisons de service public itinérantes.

#### Compétences facultatives :

- Érosion des sols

- Actions touristiques d'intérêt communautaire :

Développement de la randonnée ;

- Réseaux et services locaux de communication électronique (la fibre).

\*Avec la loi « Engagement et Proximité » promulguée le 27 décembre 2019, les compétences optionnelles disparaissent.

Le texte prévoit clairement que les communautés de communes continuent d'exercer, à titre supplémentaire, les compétences qu'elles exerçaient à titre optionnel à la date de publication de la loi engagement et proximité (publiée au Journal officiel le 28 décembre 2019)... jusqu'à une révision des statuts de la CCPT, avant fin 2020.

# LES REPRÉSENTANTS DE LA CCPT

## L'EXÉCUTIF ET LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Président :** Jean-François Pagnon (maire de Brunehamel) supervisera les finances, la fiscalité, l'éolien, mais également la communication, les ressources humaines, le développement économique, les relations avec les communes, le Pays de Thiérache et PACTE, les relations institutionnelles, la sécurité (vidéoprotection), GEMAPI, l'eau et le syndicat de rivières.

**1<sup>ère</sup> vice-présidente :** Monique Loriette, maire de Raillimont, en charge des déchets, de la tarification incitative, du développement durable, de la biodiversité et de Cit'ergie.

**2<sup>ème</sup> vice-président :** Xavier Boulande, conseiller municipal à Rozoy-sur-Serre, en charge du portefeuille « actions sociales » : insertion, Relais Assistantes Maternelles (RAM), MSAP, enfance-jeunesse, services de la population (Maison France Services), Service Public Itinérant, actions périscolaires, emploi.

**3<sup>ème</sup> vice-président :** Thomas Hennequin, maire de Montcornet, en charge de l'aménagement du territoire, du numérique, de l'urbanisme/habitat/PLUi, mutualisation, de la sécurité (vidéoprotection), de la voirie communautaire et des ZAC.

**4<sup>ème</sup> vice-président :** Gilles Queille, adjoint au maire de Dizy-le-Gros s'occupe de l'animation du territoire, du tourisme, des animations, de TACT (Thiérache Animation Culture Tourisme) et de la culture.

**5<sup>ème</sup> vice-président :** David Van Den Hende, maire du Thuel a en charge l'eau, de l'assainissement collectif et ANC, de Natura 2000, de la biodiversité et du suivi des différents travaux.

### Les 6 autres membres du bureau communautaire :

Nicolas Fricoteaux, 1er adjoint au maire de Rozoy-sur-Serre

Isabelle Chrétien, maire de Parfondeval

Michel Tellier, conseiller municipal à Montcornet

Michaël Jacques, maire Berlise

Nicolas Dufourg, maire d'Archon

Véronique Tramut, maire de Montloué

### L'organe délibérant : le conseil communautaire

La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire composé de délégués élus au suffrage universel pour les communes de plus de 1 000 habitants ou désignés selon l'ordre du tableau pour les communes de moins de 1 000 habitants. Selon les règles établies sur la communauté de communes, chaque commune bénéficie d'un délégué titulaire par tranche de 250 habitants. Le conseil communautaire compte désormais 42 délégués titulaires.



## Les membres du conseil communautaire

ARCHON : Nicolas Dufourg  
BERLISE : Mickaël Jacques  
BRUNEHAMEL : Jean-François Pagnon, Alain Didier  
CHAOURSE : Yannick Naveau, Valérie Bernard  
CHÉRY-LÈS-ROZOY : Fabrice Luce  
CLERMONT-LES-FERMES : Laurent Gard  
CUIRY-LÈS-IVIERS : Faustin Guilmart  
DAGNY-LAMBERCY : Pierre Didier  
DIZY-LE-GROS : Martin Appert, Gilles Queille, Gérard Wattier  
DOHIS : Alain Latour  
DOLIGNON : Corinne Bienaimé  
GRANDRIEUX : Nicole Bart  
LA VILLE-AUX-BOIS-LÈS-DIZY : Mickaël Gerlot  
LE THUEL : David Van Den Hende  
LES AUTELS : Éric Hallé  
LISLET : Jean-Michel Potard  
MONTCORNET : Thomas Hennequin, Bernadette Hédiart, José Triqueneaux, Pascale Debrumetz, Joël Fayard, Adeline Carlier, Michel Tellier  
MONTLOUÉ : Véronique Tramut  
MORGNY-EN-THIÉRACHE : Hervé Leclercq  
NOIRCOURT : Thérèse Monarque  
PARFONDEVAL : Isabelle Chrétien  
RAILLIMONT : Monique Loriette  
RENNEVAL : Céline Bury-Hanon  
RÉSIGNY : Michel Lemaire  
ROUVROY-SUR-SERRE : Thérèse Bertrand  
ROZOY-SUR-SERRE : José Flucher, Anne-Sophie Colombé, Nicolas Fricoteaux, Marie-Noëlle Frère, Xavier Boulande  
SAINTE-GENEVIÈVE : Guy Labroche  
SOIZE : Philippe Papin  
VIGNEUX-HOCQUET : Claude Lefèvre  
VINCY-REUIL-ET-MAGNY : Edmond Van Ruymbeke

# LES AGENTS DE LA CCPT

Organigramme au 1<sup>er</sup> juillet 2020

## **DIRECTION**

Estelle Callay : directrice générale, attachée territoriale,

## **DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Lisa Uzabiaga : cheffe de service, attachée territoriale,  
Brigitte Abrial : assistante urbanisme, contractuelle,  
Liliana Musiedlak : coordinatrice développement local, contractuelle,  
Olivier Michaux : chargé de communication, contractuel,  
Didier Bourgeois : encadrant chantier insertion, contractuel,  
Romuald Dupont : technicien informatique et animateur des espaces numériques, contractuel.

## **SERVICE DÉCHETS**

Sandra Pochat : cheffe de service, attachée territoriale,  
Didier Naveau : gardien de déchetterie Montcornet  
Éric Savoy : gardien de déchetterie Rozoy-sur-Serre, PEC.

## **SERVICE EAU ET BIODIVERSITÉ**

Luc Girardot : chef de service, ingénieur,  
Éric Tavernier : technicien de maintenance AC, technicien,  
Laurent Monsterleet : technicien SPANC, adjoint technique,  
Marjorie Housset : assistante assainissement, adjoint administratif,  
Tidjy Lejeune : agent de maintenance en apprentissage.

## **SERVICE ADMINISTRATIF**

Frédérique Laplace : secrétaire, adjoint administratif,  
Fabien Cagniet : comptable, rédacteur.

## **FRANCE SERVICES ITINÉRANT**

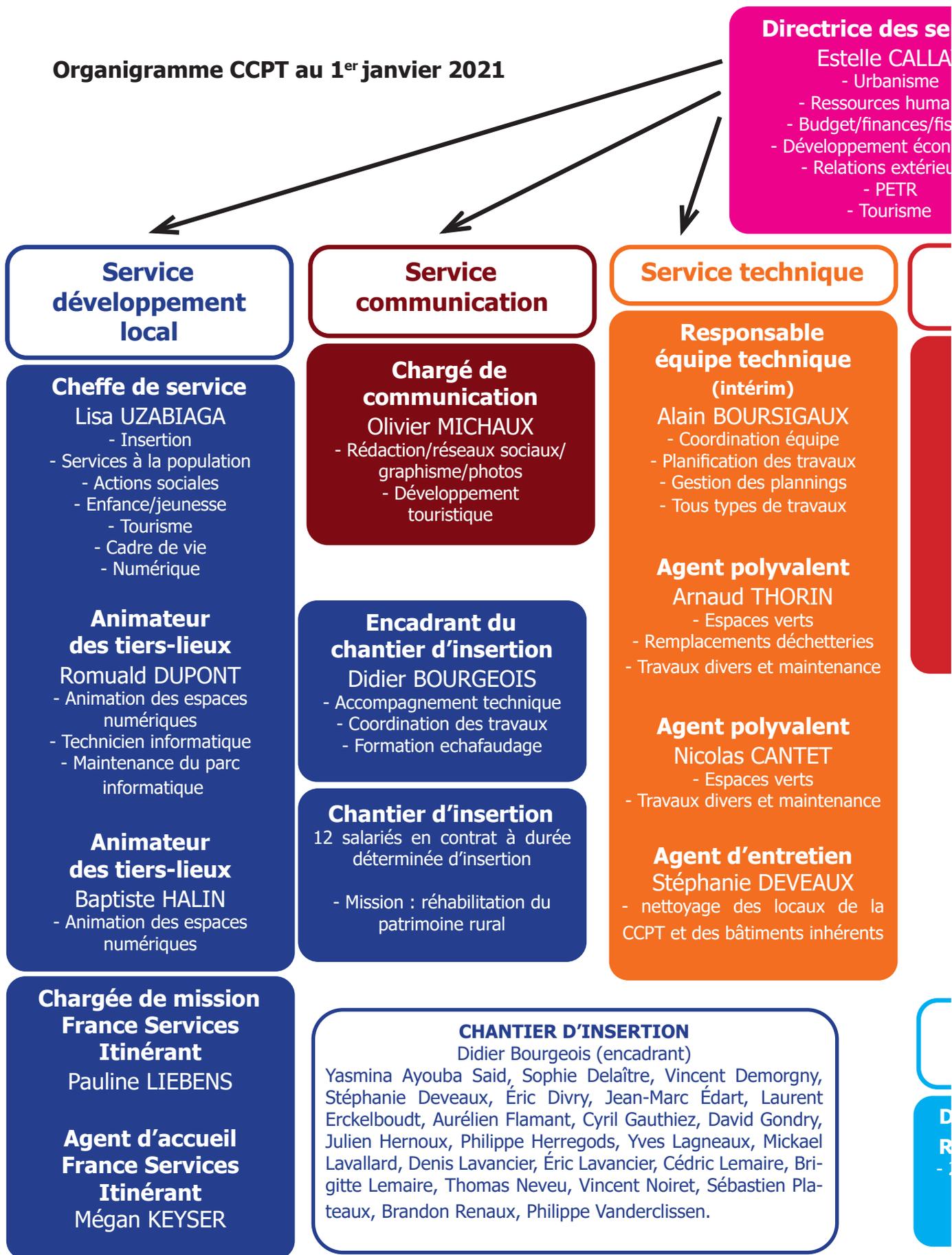
Pauline Liebens : chargée de mission SPI, contractuelle,  
Mégan Keyser : agent d'accueil SPI, PEC.

## **SERVICE TECHNIQUE**

Alain Boursigaux : agent polyvalent en charge de l'équipe mutualisée des espaces verts, contractuel,  
Arnaud Thorin : agent d'entretien des bâtiments et espaces verts, PEC,  
David Duchêne : agent d'entretien des bâtiments et espaces verts, saisonnier,  
Kévin Cauet : agent d'entretien des bâtiments et espaces verts, saisonnier.

# LES AGENTS DE LA CCPT (suite)

Organigramme CCPT au 1<sup>er</sup> janvier 2021



Services  
Y  
ines  
calité  
omique  
ures



### Service administratif

#### Comptable

Fabien CAIGNIET

- Comptabilité
- Gestion financière
- Gestion des paies
- Suivi budgétaire

#### Secrétaire

Frédérique LAPLACE

- Accueil du public
- Secrétariat
- Mutualisation

### Service eau et biodiversité

#### Chef de service

Luc GIRARDOT

- Responsable service assainissement
- Préservation et sécurisation eau potable
- Milieux naturels
- Prévention des risques professionnels

#### Technicien assainiss<sup>t</sup> collectif

Éric TAVERNIER

- 4 stations d'épuration et réseaux
- Piscine intercommunale

#### Technicien assainiss<sup>t</sup> non collectif

Laurent MONSTERLEET

- Contrôles et études
- Suivi de chantiers
- Service d'entretien
- Plans et cartographie

#### Assistante assainissement

Marjorie HOUSSET

- Suivi administratif et financier
- Gestion du planning assainissement non collectif
- Relations avec les usagers

#### Assistant de maintenance assainissement

Tidjy LEJEUNE

- Contrôles et études
- Maintenance électrique bâtiments

### Service déchets

#### Cheffe de service

Sandra Pochat

- Déchetteries et encadrement
- Suivi administratif et financier
- Sensibilisation et communication
- Gestion de projets et partenariats

#### Gardien de déchetterie Montcornet

Didier NAVEAU

- Accueil et conseils auprès des usagers
- Entretien du site
- Gestion des enlèvements des déchets

#### Gardien de déchetterie Rozoy-sur-Serre

Éric SAVOY

- Accueil et conseils auprès des usagers
- Entretien du site
- Gestion des enlèvements des déchets

### Piscine intercommunale

Direction : Estelle CALLAY

Resp tech : Éric TAVERNIER

2 maîtres nageurs sauveteurs

- 1 agent d'accueil
- 2 agents d'entretien

# ASSAINISSEMENT

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

En 2020, selon les dernières valeurs INSEE disponibles (2018), le service d'assainissement collectif dessert 4 124 habitants, soit près de 60 % de la population du territoire de la CCPT (6 951 habitants). On dénombre en 2020, 1 955 abonnés domestiques actifs (facturés) au service :

- 244 à Brunehamel,
- 335 à Dizy-le-Gros,
- 972 pour Montcornet-Lislet-Chaourse,
- 404 à à Rozoy-sur-Serre.

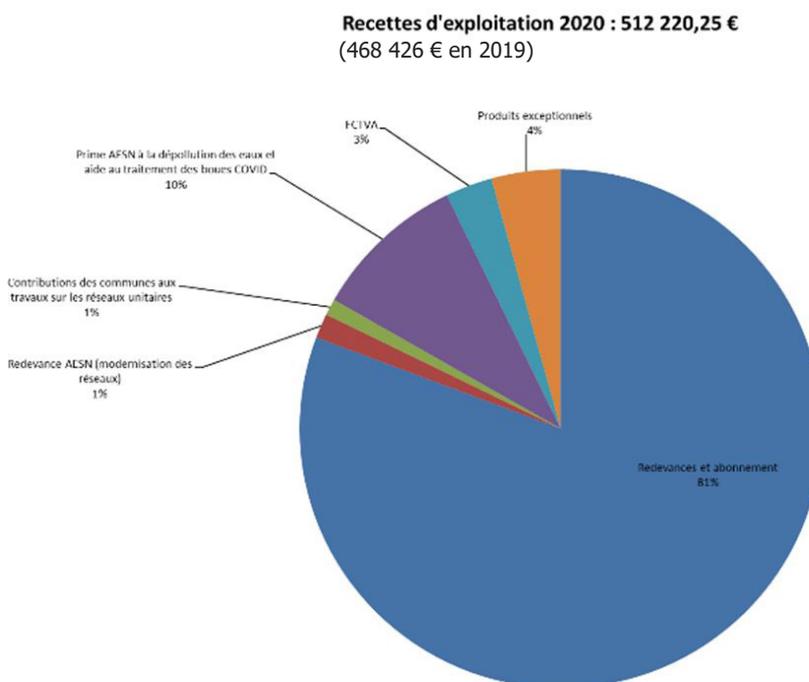
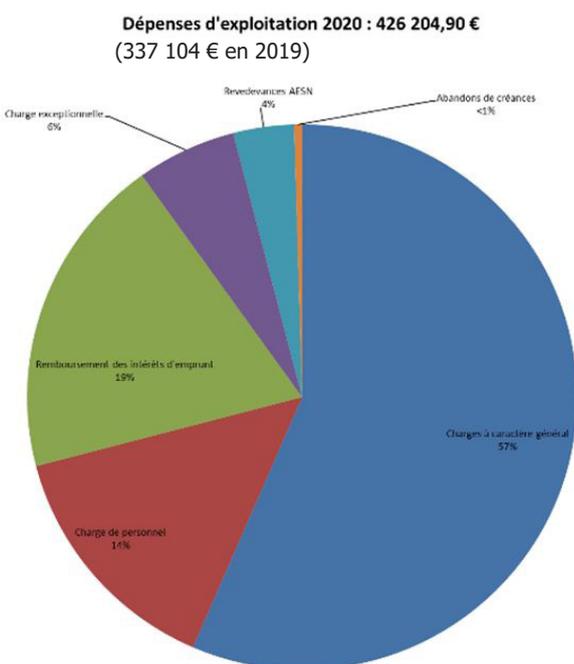
La CCPT exploite en régie 4 stations d'épuration (STEP) à boues activées, elles sont situées à Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre :

- Brunehamel = 550 Equivalents Habitants (EH),
- Dizy-le-Gros = 950 EH,
- Rozoy-sur-Serre = 1 400 EH,
- Montcornet = 4 400 EH (dont 1 950 EH réservés industriels et assimilés).

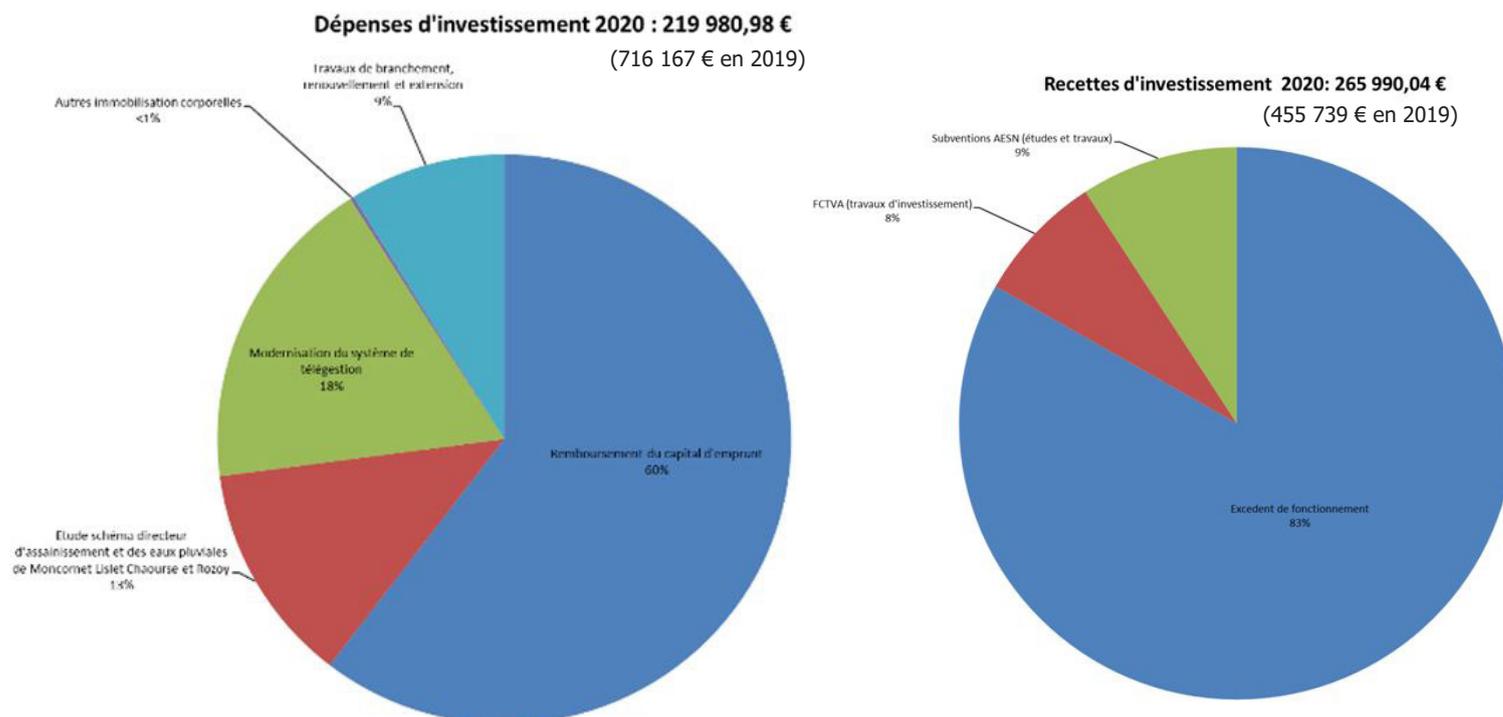
La CCPT gère 41 km de réseau d'assainissement unitaire et séparatif ainsi que 19 postes de refoulement. En 2020 le service a collecté près de 288 544 m<sup>3</sup> d'eaux usées (344 000 m<sup>3</sup> en 2019) avant rejet en milieu naturel. Les équipements ont généré 1 964 m<sup>3</sup> de boues (1 800 m<sup>3</sup> en 2019) soit 54 tonnes de matières sèches (49,8 tonnes en 2019).

Les équipements donnent lieu à une surveillance permanente, des contrôles, des analyses d'eau et de boues par les agents du service. La qualité des boues a été systématiquement vérifiée par analyse produit complète (valeur agronomique, métaux et composés organiques) avant leur évacuation vers la filière d'hygiénisation requise (compostage).

### Les finances - Bilan d'exploitation



## Les finances - Bilan d'investissement



### Faits marquants

La crise sanitaire Covid-19 a eu un impact non négligeable sur le fonctionnement de l'assainissement collectif et a bouleversé le fonctionnement et les interventions dans le domaine dudit assainissement collectif. Face à de nombreuses incertitudes relatives à une éventuelle contagiosité par les eaux usées, le service assainissement a dû s'adapter dès le début de crise.

Le service a mis en place un plan évolutif de continuité d'activité dès le début de la crise en mars 2020. Au départ très restrictif, ce plan a été mis à jour au quotidien, au fur et à mesure des approvisionnements en équipements de protections (masques FFP2, combinaisons, désinfectant) et des connaissances sur les niveaux de contagiosité des eaux usées avec le virus de la Covid.

Le Plan de Continuité d'Activité (PCA) visait :

- le maintien à minima de la collecte et du traitement des eaux usées,
- le maintien d'une surveillance et d'une exploitation des installations sur la base d'un service permanent d'astreinte,
- la mise en œuvre d'un protocole de protection des agents d'exploitation particulièrement exposés aux eaux usées.

Le PCA a été suivi dès le 4 mai 2020 d'un PRA (Plan de Reprise d'Activité) permettant le retour des activités du service vers une certaine normalité avec :

- des approvisionnements plus réguliers et suffisants en équipements de protection (masques FFP2, combinaisons, désinfectant),
- des protocoles d'intervention en domaine public et privé.

Le maintien et l'adaptation des protocoles de sécurité ainsi que la garantie d'un stock suffisant d'équipements de protection des agents ont permis de conserver un service disponible à 100 % lors du 2<sup>ème</sup> confinement du 30 octobre au 15 décembre 2020.

### Les eaux usées et la Covid ?

Le virus de la Covid peut être éliminé via les selles des patients infectés. Depuis avril 2020, les eaux usées font l'objet, dans certaines villes de France, de suivis et de recherches pour étudier l'évolution épidémiologique par la recherche de génomes de virus dans les effluents et dans les eaux de surface. Il est aujourd'hui reconnu que les eaux usées peuvent constituer un indicateur de l'état épidémiologique permettant même une certaine anticipation des mesures sanitaires (références « Réseau Obépine » <https://reseau-obepine.fr>).

Le niveau de contagiosité des eaux usées n'a pas été démontré clairement, toutefois, il semble que les agents d'exploitation des services d'assainissement peuvent être exposés particulièrement lors des interventions générant des contacts directs avec les effluents ou leur dispersion dans l'atmosphère sous forme de gouttelettes respirables.

Cette situation a conduit les agents à porter une protection respiratoire (masque FFP2 à minima) ainsi que des protections pour les yeux et le corps pour minimiser les possibilités de contact et d'inhalation. De plus, des procédures de désinfection des parties exposées (mains, chaussures) et du matériel ont été mises en œuvre après chaque intervention.

### **Gestion des boues Covid**

La gestion des boues des 4 stations d'épuration de la CCPT a été fortement impactée par la crise sanitaire. En effet, suite à l'avis de l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail), saisine n°2020-SA-0043, qui recommandait de procéder à un traitement hygiénisant préalable à l'épandage des boues, suivi de la circulaire du 2 avril 2020 du ministère de la transition écologique et solidaire relative à la gestion des boues pendant la crise Covid-19 puis à l'arrêté du 30 avril 2020 précisant les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de Covid, **le service assainissement a dû modifier complètement la filière habituelle de gestion des boues.**

Pour répondre aux nécessités d'hygiénisation des boues avec les moyens appropriés la collectivité a choisi :

- la déshydratation des boues par unité mobile sur les sites de traitement,
- le transport et l'évacuation des boues déshydratées vers une plateforme de compostage\*.

\* Le compostage permet l'hygiénisation des boues par une montée en température à plus de 70 °c.

Ces opérations permettent au service de s'affranchir des contraintes techniques et financières d'un chaulage hygiénisant des boues, nécessitant des mesures quotidiennes de pH et des analyses microbiologiques coûteuses et obligatoires avant tout épandage direct sur des terrains agricoles.

**L'Agence de l'Eau Seine Normandie, dans le cadre d'un plan de soutien exceptionnel à ces opérations d'hygiénisation des boues a financé en 2020 le coût des traitements de ces boues.**

### **Bilan financier et technique de l'opération**

- Déshydratation par centrifugeuse mobile de 1 023 m<sup>3</sup> de boues liquides : 26 541 €
- Transport de 49 tonnes de boues déshydratées vers un centre de compostage : 1 122 €
- Compostage hygiénisant de ces 49 tonnes de boues : 2 821 €

**Total : 30 484 €**

**80 % de subvention exceptionnelle (AESN) : 24 387 €**

**Reste à charge pour la CCPT : 6 096 €**



## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Missions de contrôles, avis et conseils du SPANC		Montant
Contrôles de conception/implantation et bonne exécution d'un nouvel ANC destiné à équiper un immeuble neuf (nouvel usager du service)	Conception/Implantation	200 €
	Bonne exécution des travaux	200 €
Contrôles de conception/implantation et bonne exécution d'un ANC réhabilité pour un immeuble existant hors opération subventionnée de réhabilitation menée par le service	Conception/Implantation	GRATUIT
	Bonne exécution des travaux	GRATUIT
Contrôles de conception/implantation/bonne exécution d'un ANC réhabilité et suivi jusqu'à la réception pour un immeuble existant dans le cadre d'opération subventionnée de réhabilitation menée par le service	Prestation forfaitaire applicable à tout devis signé après le 01/01/2018	400 €
1 <sup>er</sup> diagnostic d'une installation d'ANC existante	Rapport de 1 <sup>er</sup> diagnostic valable 10 ans ou 3 ans en cas de vente	400 € lissés sur 10 ans, soit 40 €/an
Contrôle périodique décennal de bon fonctionnement et de vérification de l'entretien d'une installation d'ANC existante	Périodicité décennale à partir du 01/01/2018	400 € lissés sur 10 ans, soit 40 €/an
Diagnostic « à la vente » de l'ANC, obligatoire lors des transactions immobilières	Rapport de diagnostic valable 3 ans	200 €
Avis et conseils du SPANC	À la demande de l'utilisateur	GRATUIT

Tarifs en vigueur au 01/12/2020 selon délibération n°2 du conseil communautaire du 11/10/2017.

Nombre d'abonnés : 1 642  
 Soit 3 054 habitants concernés,  
 1 642 installations ANC connues et contrôlées.

Le nouveau règlement et les nouveaux tarifs ont été instaurés en 2018. La périodicité des contrôles de bon fonctionnement a été portée à 10 ans contre 4 ans auparavant.

En 2020, le SPANC a réalisé 163 contrôles liés à l'assainissement non collectif.

Type de contrôle	Nombre de contrôles
Conception et implantation	2
Bonne exécution des travaux	1
Conception/implantation et bonne exécution des installations réhabilitées par la CCPT	0
Périodique de bon fonctionnement	141
Diagnostic à la vente	19
Autres (refus de viste, immeuble inoccupé, cas d'exonération d'obligation d'assainissement...)	0
<b>Total</b>	<b>163</b>

# EAU ET BIODIVERSITÉ

## Eau potable

### Etablissement d'une feuille de route pour le transfert de compétence

Suite à la loi NOTRe du 7 août 2015, la CCPT souhaite se préparer au futur transfert obligatoire de la compétence « eau potable » des communes vers leur EPCI à fiscalité propre. En effet, la compétence « eau potable » est transférée obligatoirement aux EPCI à compter de 2020 sauf dans l'unique cas des communautés de communes où une minorité de blocage est intervenue avant le 31/12/2019 (au moins 25 % des communes membres et 20 % de la population). C'est le cas de la CCPT où 13 communes représentant 54 % de la population s'étaient opposées par délibération avant le 01/07/2019 au transfert automatique de la compétence « eau potable » à compter de 2020.

La loi prévoit donc qu'en cas d'opposition, ce transfert soit reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Dans l'état actuel de la loi, aucun dispositif ne permet de déroger à ce report en 2026 qui demeure un régime d'exception pour les communautés de communes.

Ce transfert ne peut s'improviser et nécessite la prise en compte de nombreux paramètres, c'est pourquoi la CCPT s'est dotée en 2020 d'une ligne de conduite sous la forme d'une feuille de route qui la guidera vers un transfert effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### La feuille de route en elle-même

**Premier trimestre 2021** : création de comités de pilotage - informations aux élus - validation et coordination de la démarche.

**2021/2022** : reprise et mise à jour du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) - centralisation des données par la CCPT.

**2022/2023/2024** : mise à niveau ou réalisation des descriptifs détaillés des réseaux - suivis et enregistrements des indicateurs pour maintenir les données à jour.

**Deuxième semestre 2024** : lancement d'une consultation pour l'étude de transfert de compétence.

**2025** : étude de compétence - gouvernance.

**1<sup>er</sup> janvier 2026** : transfert AEP (Assainissement et Eau Potable).

## GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations)

Pour l'exercice de cette compétence, la CCPT adhère au Syndicat du bassin versant de la Serre et du Vilpion. Conformément au statut du syndicat, la CCPT est représentée par 12 délégués communautaires siégeant au syndicat, soit une part de 34 % dans la représentation globale (35 délégués au total). Ce même syndicat est administré par un bureau où la CCPT est représentée en nombre.

### Les compétences

Le syndicat a pour compétence la gestion et l'aménagement des cours d'eau et du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion dont les missions sont définies par les 3 alinéas suivants de l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- (1<sup>o</sup>) l'aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- (2<sup>o</sup>) l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau.
- (8<sup>o</sup>) la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

À ce titre, le syndicat exerce également la mission de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant, dans les limites du périmètre syndical.

**La CCPT verse au syndicat une cotisation annuelle (calculée selon une clé de répartition), d'un montant d'environ 24 000 €. Il s'agit du produit de la taxe GEMAPI appliquée sur le territoire.**

## Les actions du syndicat sur le territoire de la CCPT

### Travaux de restauration écologique des rivières :

- Renaturation du Vigneux à Chaourse. Le coût des travaux de la restauration du ru de Vigneux s'élèvent à 41 025,00 € HT.

Le financement est réparti comme suit :

- l'Agence de l'eau Seine-Normandie : 80% soit 32 820,00 € HT.
- le Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion : 20% soit 8 205,00 € HT.

## Mise en défens\* du cours d'eau de la Serre et de ses affluents (Serre amont)

Le Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion, assisté de l'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques a engagé, suite aux conclusions de l'étude globale menée par le bureau d'études SOGETI (76), un premier programme d'entretien et de restauration à l'échelle du bassin versant de la Serre amont. Ce programme, d'une durée minimum de 5 ans, a pour but d'établir un programme d'actions en vue d'une gestion équilibrée des cours d'eau et de leurs bassins versants. Les travaux menés dans le cadre de ce programme pluriannuel permettront l'entretien et la restauration du réseau hydrographique du bassin versant de la Serre amont.

Le coût des travaux du lot 2 du PPRE de la Serre amont et de ses affluents, pour les cinq années de travaux s'élève à 513 993 € HT.

Le financement est réparti comme suit :

- l'Agence de l'eau Seine-Normandie : 80% soit 411 194,40 € HT.
- le Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion : 20% soit 102 798,60 € HT.

*\*La mise en défens consiste en la protection des haies bocagères et ripisylves en bord de cours d'eau afin de limiter l'impact du pâturage sur ces milieux aujourd'hui fortement fragilisés par l'activité humaine.*

## Lutte contre l'érosion et le ruissellement

- Bassin versant du ru de Vigneux (initié en 2017) : 930 ha, relance de la concertation avec les 24 exploitants agricoles concernés pour travaux d'aménagement en 2021.
- Relance du dossier sur le bassin versant du Ponceau initié en 2018 sur 1 435 ha pour des travaux en 2021.

## NATURA 2000 : bocage du Franc Bertin

- Année blanche sans animation et sans accueil du grand public dans les prairies du Franc Bertin à cause de la crise sanitaire.

En revanche, le stage nature réservé à 30 enfants âgés de 6 à 11 ans s'est déroulé du 19 au 23 octobre aux Autels (à cette période, les mesures coercitives concernant la réception du public et la mises en place de mesures sanitaires strictes avaient été allégées).

## Contractualisation agricole

Actuellement 66 % (77 ha) des surfaces prairiales du site sont engagées en Mesures Agro environnementales et climatiques (MAEC) visant la limitation de la pression de pâturage, l'absence de fertilisation et la fauche tardive. On compte également environ 25 % du réseau de mares et près de 30 % du linéaire de haies. Ce programme étant dépendant de la Politique Agricole Commune (PAC), une période transitoire est annoncée pour 2021/2022, qui permettra une poursuite des dispositifs avant la mise en place des nouvelles mesures de la PAC applicables à partir de 2023.

## Suivi scientifique

- L'amphibien phare des mares prairiales, le triton « crêté », toujours présent, fait l'objet de toutes les attentions. Un programme de restauration des mares, aménagement favorable à son développement, est envisagé.

- Côté flore, les sites sont toujours aussi riches, malgré des difficultés dues à deux années de sécheresse estivale accentuant les problématiques de piétinement par le bétail.

- La Raiponce noire (*Phyteuma nigrum*), très rare et vulnérable en Hauts-de-France. 229 hampes florales ont été recensées.

- Le Cumin des prés (*Carum carvi*), plante emblématique du Franc Bertin. Lors de 19 pointages effectués, 2 nouvelles stations situées au nord du site ont été recensées.

Le conservatoire envisage un suivi assidu des boisements, car certaines dégradations pourraient avoir des conséquences dans les années à venir comme la disparition progressive des frênes, victimes de la chalarose\*. Les bordures de cours d'eau demeurent les zones les plus touchées.

*\*La chalarose du frêne est une maladie causée par un champignon microscopique très virulent qui pénètre dans le frêne par les feuilles et le collet de l'arbre. La chalarose atteint aussi bien les jeunes sujets que les arbres adultes.*

# LES DÉCHETS

**Les missions du service Déchets sont :**

- **La gestion de la collecte et le traitement des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire,**
- **La gestion des deux déchetteries (Montcornet et Rozoy-sur-Serre),**
- **La sensibilisation dans un but de réduire les déchets.**

## LA COLLECTE SÉLECTIVE

### Historique

Depuis sa création, la CCPT propose à l'ensemble des administrés les prestations suivantes :

- la collecte en porte-à-porte une fois par semaine avec l'utilisation d'une BOM (Benne à Ordures Ménagères) tri-compartmentée :
  - des OM (Ordures Ménagères) en sacs,
  - de la collecte sélective en multimatériaux et du verre en bacs bi-flux,
- la collecte du verre en apport volontaire (18 bornes réparties dans les communes),
- la collecte du textile en apport volontaire (bornes Relais).

À sa création, la CCPT a instauré la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères). Cette taxe est calculée suivant un taux voté chaque année par la CCPT, appliqué à la valeur locative du bien occupé. Partant du constat que cet impôt était injuste et n'incitait pas les habitants à réduire leurs déchets, une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative a été entamée en 2017, pour la mise en place de cette TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative) au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Suite à une étude lancée, en septembre 2019, le conseil communautaire a délibéré favorablement pour la mise en place :

- d'une tarification incitative (TEOM incitative avec comptabilisation des levées),
- de la collecte du verre en apport volontaire,
- de la collecte des recyclables une semaine sur deux.

### Passation de différents marchés de collecte, tri et traitement

En vue du démarrage des nouveaux marchés de collecte tri et traitement le 1er mars 2021, l'année 2020 était consacrée à la passation des marchés.

Parmi les principaux lots constituant l'appel d'offres :

- Lot n° 1 - Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte avec système informatique embarqué et collecte une semaine sur deux des recyclables secs (hors verre) en porte-à-porte,
- Lot n° 2 - Transit, transport et traitement des ordures ménagères,
- Lot n° 3 - Transit, transport et traitement des recyclables secs (hors verre).

Ainsi, le 14 décembre 2020, la CCPT délibérait pour adhérer au syndicat de traitement départemental Valor'Aisne\* et lui transférer sa compétence traitement, à compter du 1er mars 2021. Le lot n°1 était attribué à l'entreprise SEPUR.

*\*À noter que Valor'Aisne est le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne. En 2020 il couvrait 96% de la population totale de l'Aisne, soit environ 531 000 habitants. L'ensemble des EPCI de l'Aisne adhérent à Valor'Aisne à l'exception de la communauté de communes de Charly-sur-Marne et la CCPT.*

### Analyse comparative des coûts :

Coût actuel (projection 2020) : 631 000 €

Sans adhésion à Valor'Aisne : 788 500 €

Avec adhésion à Valor'Aisne : 661 000 €

## Tarification incitative et optimisation du service déchets

Pour rappel, en 2019, le conseil communautaire a délibéré favorablement

- au passage en Tarification incitative (TEOM incitative à la levée),
- à la mise en place de la collecte du verre en apport volontaire,
- à la collecte des emballages une semaine sur deux.

Plan de financement de l'opération de tarification incitative :

MONTANT TOTAL HORS TAXES			468427 €
PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION			
FINANCEURS	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	Taux	MONTANT DE LA SUBVENTION PREVUE
DETR	388800 €	45%	174 960,00 €
API	287700 €	15,79%	45 427,83 €
ADEME (mise en place)	360600 €	6,60€/hab (pop DGF)	49 150,20 €
ADEME (investissements)	15827 €	55%	8 704,85 €
CITEO verre AV	105839 €	3,9€/hab	27 869,40 €
CITEO CS 0,5	42139 €	2,6€/hab	18 197,40 €
<b>TOTAL DES AIDES PUBLIQUES (A)</b>			<b>324 309,68 €</b>
<b>TOTAL HT A LA CHARGE DU MAITRE D'OUVRAGE (B)</b>			<b>144 117,32 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (coût de l'opération Hors Taxes) A + B</b>			<b>468 427,00 €</b>

Non attribuée

En vue de la mise en place de la tarification incitative dont le démarrage de la facturation à blanc été prévue en mars 2021, plusieurs marchés ont été passés en 2020 :

- marché de fourniture des Points en Apport Volontaire (PAV) verre,
- marché achat et distribution des bacs pucés destinés aux ordures ménagères,
- marché logiciel gestion de la tarification incitative.

La distribution des bacs pucés était initialement prévue en octobre/novembre 2020. Cependant, au vu du contexte sanitaire et de l'instauration d'un 2<sup>ème</sup> confinement, il a été décidé de repousser la distribution des bacs en porte-à-porte (début 2021).

## Les tonnages collectés

Année	Nombre habitants	OM		Recyclables		Verre	
		Tonnes	kg/hab	Tonnes	kg/hab	Tonnes	kg/hab
2018	7146	1481	207	328	46	303	42
2019	7056	1416	201	329	47	308	44
2020	6999	1420	203	319	46	315	45

En résumé : les tonnages sont stables. La collecte en porte-à-porte n'a pas été interrompue pendant la crise sanitaire.

## Le textile

**25.1 tonnes de textiles ont été collectées par l'entreprise d'insertion « Le Relais » sur l'ensemble des bornes du territoire** (4 tonnes de moins qu'en 2019, l'entreprise ayant interrompu ses collectes du 16 mars au 15 juin 2020 pendant la crise de la Covid-19).

Pendant la pandémie, une demande a été faite auprès de l'entreprise pour enlever ses cadenas sur les bornes, la CCPT y a apposé ses propres cadenas pour que le service déchets et le service technique puissent assurer le vidage des dites bornes. Les textiles collectés ont été stockés dans un garage de la CCPT puis repris par la suite par Le Relais (après le confinement). Cette mesure a ainsi permis de ne pas perdre de textiles, spécialement pendant la période où beaucoup d'habitants, bloqués à domicile à cause de la pandémie opéraient un tri dans leurs vêtements.



Les textiles, une fois collectés, sont dirigés vers le centre de tri «Le Relais» à Ploisy près de Soissons (02).

**Le Relais Nord-Est-Île de France est une société coopérative active depuis 22 ans qui en 2019 a réalisé un chiffre d'affaires de 3 974 000 €.**

**Au niveau national, le Relais possède environ 22 000 conteneurs en France pour le don de vêtement et se positionne en tête de la collecte textile française. Avec plus de 3 000 salariés, la coopérative a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 110 millions d'euros.**

Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans près de 70 boutiques Ding Fring du « Relais » ou destinés à l'export.

Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par «le Relais» dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie ou pour la fabrication de matériaux comme par exemple l'isolant Métisse®.

La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

## LES DÉCHETTERIES

Le territoire compte deux déchetteries, celle de Montcornet et celle de Rozoy-sur-Serre. Un gardien assure la surveillance et l'accompagnement des usagers dans chaque déchetterie.

La fréquentation des déchetteries a été fortement impactée par la crise sanitaire et la fermeture des déchetteries pendant le 1<sup>er</sup> confinement (du 17 mars au 10 mai), d'où les chiffres ci-après :

Montcornet : 13 229 personnes en 2020 (2019 : 14 771 soit une baisse de fréquentation de 10,43%).

Rozoy-sur-Serre : 5 231 personnes en 2020 (2019 : 7 413 soit une baisse de fréquentation de 29,43%).

À noter qu'une ouverture à destination des professionnels avait été mise en place à partir du 17 avril, 14 entreprises avaient été concernées.

Lors de la réouverture au grand public le 11 mai, un protocole a été mis en place pour ne pas surcharger les sites, un protocole basé sur les communes et donc la provenance du public.

En 2020, le tonnage collecté en déchetteries était de 1 640 tonnes (+4,32% par rapport à 2019).

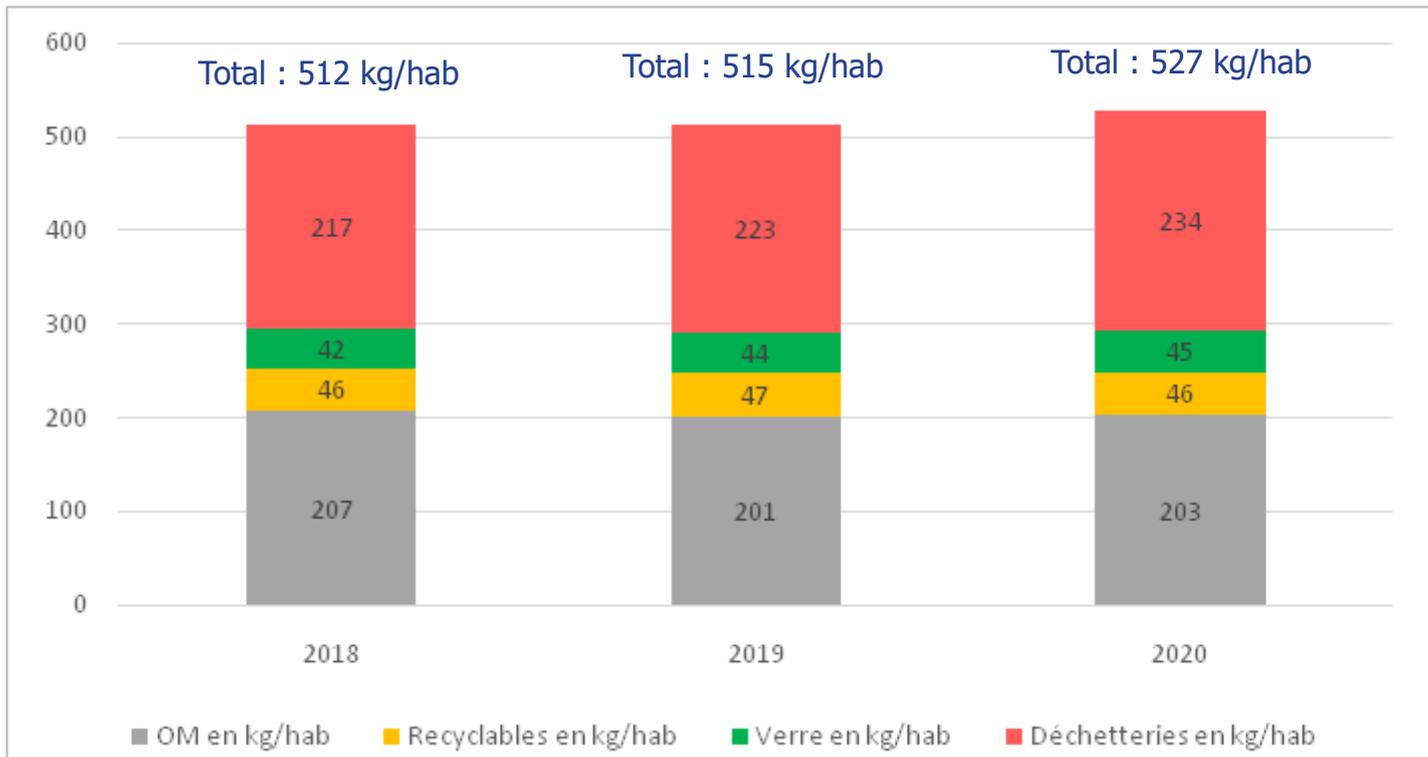
Cette augmentation s'explique par un apport élevé d'encombrants.

Explications : on peut supposer que les confinements successifs, liés à la crise sanitaire ont engendré une augmentation des apports (les usagers en ayant profité pour débarrasser leurs habitations).

### Les tonnages de DMA (Déchets ménagers et Assimilés)

Les DMA englobent l'ensemble des déchets produits (ordures ménagères, recyclables, verre et apports en déchetteries). En 2020, l'augmentation des tonnages des DMA (+ 4,93 %/à 2019) est due à l'augmentation des apports en déchetteries.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Qté (kg/hab)	485	484.	466	453	465	469	514	507	512	515	527



### Construction d'une nouvelle déchetterie à Montcornet

Pourquoi ? La déchetterie actuelle de Montcornet n'est plus fonctionnelle. En cause :

- un nombre d'utilisateurs en constante augmentation,
- un quai qui ne permet pas de développer de nouvelles filières de valorisation,
- la dangerosité de l'aménagement de certaines zones de dépôt au sol (branches, gravats, pneus...),
- un terrain trop exigü pour permettre une extension suffisante pour satisfaire les nouveaux besoins.

C'est pourquoi, en 2018 les élus ont fait le choix d'une construction neuve sur un autre terrain. L'objectif de cette nouvelle déchetterie est d'être en capacité d'accueillir une quantité de déchets bien plus importante qu'actuellement, en diminuant sensiblement le service de celle de Rozoy-sur-Serre.

### La future déchetterie intégrera :

- des bennes plus grandes et des infrastructures plus pratiques permettant d'accueillir et de stocker des quantités de déchets toujours plus importantes (la mise en place de la tarification incitative devrait entraîner une augmentation des flux, d'où une adaptation et une anticipation),
- la création d'un local de 80m<sup>2</sup> entièrement dédié au réemploi. Les utilisateurs seront invités à y déposer les objets, meubles, matériaux apportés en déchetterie mais réutilisables (une telle zone existe déjà à la déchetterie de Rozoy-sur-Serre). S'ils ne sont pas récupérés dans le mois suivant, ils sont remis dans le circuit déchets,
- le développement de nouvelles filières pour une meilleure valorisation des déchets (exemple avec le plâtre). Cette mise en place permettrait de détourner des déchets du flux des encombrants ce qui aurait une incidence environnementale (augmentation du taux de valorisation) et économique (coût de traitement du plâtre inférieur à celui des encombrants).
- la scission en 2 bennes des déchets verts (tontes et petits branchages). Les tontes pourraient être valorisées localement en méthanisation ou co-compostage. Le bénéfice serait également environnemental et économique (traitement local donc diminution des coûts et de l'impact environnemental du transport),
- la mise en place d'un contrôle d'accès pour identifier les utilisateurs (distinction entre particuliers professionnels). Une manière également de limiter dans certains cas l'accès au site et d'identifier le type et la quantité de déchets apportés.

L'avant-projet définitif d'une nouvelle construction de déchetterie avait été validé en janvier 2019. Cependant, en juillet 2020, la nouvelle équipe dirigeante d'élus a souhaité que le projet soit re-travaillé, pour diminuer le coût global du projet. **Ce dernier, incluant les frais d'études, de raccordements, de construction et de démolition de l'ancien site est passé de 1 624 812,68 € HT à 1 343 958,25 € HT, soit une baisse des coûts de 16,6%.** La consultation des entreprises sera lancée le 1er février 2021 pour un démarrage des travaux au printemps 2021 (durée des travaux estimée à 6 mois) pour une ouverture début 2022.

**Voir ci-après les mesures envisagées pour réduire les coûts.**



### Les modifications opérées pour baisser les coûts (réduction des surfaces) :

- réduction de la superficie de la file d'attente (permettant néanmoins le stockage de 12 véhicules avec remorques, comme demandé par la voirie départementale),
- réaménagement et nouvel ordonnancement des bâtiments et de la zone de réemploi facilitant le chargement par l'arrière par le prestataire,
- traversée du site en sens unique (et non plus en double voie),
- réduction du nombre de quais (10 au lieu de 12) et de zones de dépôts (3 au lieu de 6),
- réduction des aires de retournement (lieux de manoeuvres) pour les prestataires.

### Le financement :

PLAN DE FINANCEMENT				
DETR	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Dépense subventionnable DETR	199 900,00 €	655 267,12 €	430 791,13 €	1 285 958,25 €
Taux 50%	99 950,00 €	327 633,56 €	215 395,57 €	642 979,13 €
API	Phase 1		Phase 2	Total
	Tranche 1	Tranche 2		
Dépense subventionnable API	371 557,40 €	1 214 003,00 €		1 585 560,40 €
Taux 20%	74 311,48 €	242 800,60 €		317 112,08 €
Total aides publiques				960 091,21 €
Reste à charge CCPT				382 467,04 €
Cout total				1 342 558,25 €
				Subventions attribuées

API : Aisne Partenariat Investissement.

DETR : Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux.



## LES COÛTS GLOBAUX DU SERVICE DÉCHETS

	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes			
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Collecte en porte-à-porte	316 187 €	347 805 €			
	Déchetteries	133 276 €	146 604 €			
	Tri recyclables	81 808 €	89 989 €			
	Traitement Ordures Ménagères (OM)	115 352 €				
	Collecte verre en apport volontaire (AV)	2 100 €	2 310 €			
	Communication	1 443 €	1 732 €			
	Vente composteurs			420 €		
	Rachat matériaux			25 702 €		
	Soutiens éco-organisme			139 445 €		
	Etude TI et AMO passation marchés	6 650 €	7 980 €			
	Fonctionnement déchetteries (eau, assainissement, électricité)	5 976 €	6 892 €			
	Fonctionnement général (carburant, EPI, téléphone, fournitures..)	934 €	1 061 €			
	Unité publication passation marchés	3 600 €	4 320 €			
	Charges personnel		77 159 €			
	Recettes personnel			5 564 €		
<b>INVESTISSEMENT</b>	Mises aux normes - déchetterie de Rozoy-sur-Serre	40 910 €	49 092 €			
	Subventions ADEME - mise aux normes déchetterie de Rozoy-sur-Serre			13 323 €		
	Subventions DSIL - mise aux normes déchetterie de Rozoy-sur-Serre			15 025 €		
	Construction déchetterie de Montcornet	3 860 €	4 632 €			
	Subvention API - construction déchetterie Montcornet			2 618 €		
	Achat de bacs pucés	62 977 €	75 572 €			
	FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)			21 210 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>775 073 €</b>	<b>942 035 €</b>	<b>223 727 €</b>		
	<b>Coût global du service déchets</b>		<b>718 727 €</b>		<b>%age 2020</b>	<b>%age 2019</b>
	TEOM (13%)			673 366 €	93,7%	96,2%
Reste à charge budget principal			45 361 €	6,3%	3,8%	

## PRÉVENTION

Les actions de prévention en 2020 ont été fortement impactées par la crise sanitaire de la Covid-19. En effet, au vu du contexte sanitaire, les actions telles que la sensibilisation sur les manifestations ou le prêt de gobelets n'ont pas pu être réalisées. De plus, le programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage a pris fin en juillet 2019. De ce fait, la CCPT a bénéficié de moins de moyens humains et financiers pour la prévention que lors des trois dernières années.

### Sensibilisation des scolaires

Des animations auprès des scolaires ont été réalisées en février 2020 dans les écoles de Montcornet et Rozoy-sur-Serre (école Jeanne d'Arc). Ces animations avaient été planifiées en vue du ramassage des déchets organisés dans le cadre de l'opération Hauts-de-France Propres. Ce sont les seules animations organisées en 2020, là encore à cause du contexte sanitaire.

### Page Facebook

Une page Facebook « Portes de Thiérache Zéro Déchet » a été créée en février 2017. Sur cette page, sont diffusées diverses informations, des articles, des vidéos, des événements, etc... sur la prévention des déchets. Ces mêmes événements ou manifestations sont également insérés sur la page FB généraliste et le site Internet de la CCPT. Le thème des publications correspond aux actions menées par la CCPT.

### Newsletter

Les actualités les plus importantes sont diffusées par le biais de la newsletter Déchets, il s'agit principalement des événements organisés sur le territoire ou d'informations sur la collecte et les déchetteries impactant directement les usagers

### Compostage individuel

Le compostage est un enjeu majeur dans la réduction des ordures ménagères.

Engagée dans la promotion du compostage individuel depuis 2003, la CCPT propose l'achat de composteurs de 420 litres en plastique pour les habitants du territoire.

En 2020, ce sont 27 composteurs qui ont été vendus (15 € l'unité). Les ventes sont stables depuis 2018, année au cours de laquelle la communication sur le compostage a été renforcée.

Il est prévue une forte augmentation des ventes de composteurs en 2021, liée à la mise en place de la tarification incitative.

# ZONES D'ACTIVITÉS INTERCOMMUNALES

## Z.A DU GRAND HÔTEL À ROZOY-SUR-SERRE

L'objectif de cette zone d'activités est de proposer sur 2 hectares des parcelles viabilisées, raccordées aux réseaux et disponibles à la vente à des entreprises désireuses de s'installer ou d'étendre leur activité. Aucune demande n'a été formulée en 2020, ce qui souligne les réelles difficultés de commercialisation sur les zones.

## Z.A DE LA PRAILLE À ROZOY-SUR-SERRE

Le plus grand bâtiment (385 m<sup>2</sup>) est loué depuis janvier 2006 à l'entreprise Déli-Mélo, enseigne d'alimentation générale et de produits régionaux, spécialisée dans le service et la livraison à domicile.

Le deuxième atelier (330 m<sup>2</sup>) est occupé par La Poste (stockage du courrier).

Un bâtiment annexe (100 m<sup>2</sup>), réhabilité en avril 2018, est actuellement vacant après le départ de l'ancien locataire, une auto école.

150 m<sup>2</sup> de bureaux restent disponibles (20 €/m<sup>2</sup>/an), mais doivent être réhabilités avant location.



## Z.A DE LA GARENNE À LISLET

Achevée en 2013, la zone d'activités propose des terrains à bâtir de 2 000 à 6 000 m<sup>2</sup>, pour un prix de 6 € HT/m<sup>2</sup> sur un secteur situé à l'entrée sud de de Montcornet (route de Reims).

L'objectif de cette zone d'activités est d'offrir sur trois hectares, des parcelles viabilisées, raccordées aux réseaux et disponibles à la vente à des entreprises désireuses de s'installer ou d'étendre leur activité. Outre la production de nouvelles parcelles cessibles, le but est également de donner une image plus valorisante de la zone industrielle existante.

L'aménagement de cette zone d'activités comprend huit parcelles desservies par la route de la sucrerie, qui a été complètement réaménagée (voirie, cheminement piéton, aménagements paysagers, réseaux..).

En 2019, l'entreprise Caron (activités de maçonnerie) a acquis un terrain (4€/m<sup>2</sup>) et construit un bâtiment.

# ACTIONS SOCIALES ET CADRE DE VIE

## SERVICE PUBLIC ITINÉRANT (SPI)



Représenté par Pauline Liebens, chargée de mission France services itinérant et par Mégan Keyser, agent d'accueil, le Service Public itinérant de la CCPT est conçu sur le même principe que les Maisons France Service et répond aux mêmes objectifs :

- Une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents - les Maisons France Services-ou de services publics itinérants, les Bus France Services ;
- Une plus grande simplicité des démarches administratives avec le regroupement en un même lieu, physique ou itinérant, des services de l'État, des opérateurs et des collectivités territoriales afin de lutter contre l'errance administrative et d'apporter aux citoyens une réponse sur place, sans avoir à les diriger vers un

autre guichet ;

- Une qualité de service substantiellement renforcée avec la mise en place d'un plan de formation d'agents polyvalents et la définition d'un panier de services homogène dans l'ensemble du réseau France services. Dans un secteur rural comme le nôtre, ce service présente un intérêt certain et permettra de rompre avec l'isolement d'une partie de la population et de lutter contre le nonaccès au droit.

Le SPI a démarré ses permanences auprès de la population de la CCPT le 3 février 2020.

Il propose les mêmes services qui peuvent être apportés dans les agences fixes des services publics sous la forme de :

- information / conseil,
- orientation,
- accompagnement dans les démarches,
- explication courriers / documents,
- détection des cas de non-recours au droit,
- aide rédactionnelle

À noter que l'activité du SPI s'est vue perturbée par la crise sanitaire de la Covid-19, ce qui a eu un impact sur le nombre de visites et de dossiers traités. Les permanences physiques en itinérance ont été dans un premier temps annulées le 16 mars, puis se sont déroulées sur rendez-vous au siège de la communauté de commune à compter du mois de juin. Le 6 juillet, le camping-car du SPI reprenait la route, mais était une nouvelle fois stoppé mi-octobre à cause du second confinement.

### Modalités de fonctionnement

Le SPI intervient une fois par mois dans 28 des 30 communes du territoire. Deux passages mensuels sont prévus pour les communes les plus peuplées comme Brunehamel, Dizy-le-Gros et Chaourse. Il n'y a pas de permanence à Rozoy-sur-Serre et Montcornet. Celles-ci proposent déjà à ses concitoyens un accès aux services publics (permanences de certains opérateurs à Montcornet et présence d'une MSAP postale pour Rozoy-sur-Serre).

Les durées des permanences sont de 3 heures sur place. Le SPI prévoit 30 minutes pour ses déplacements d'un village à un autre et l'installation du matériel. Tout le matériel doit être rangé soigneusement dans les placards à chaque déplacement afin d'éviter les dégradations.

Les horaires d'accueil du public sont les suivants :

- Les lundis, mardi, jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45.
- Les mercredis de 9h à 12h.
- Les vendredis de 9h30 à 12h30.

Les vendredis après-midis sont consacrés aux traitements des dossiers qui demandent une étude plus longue et aux contacts avec les partenaires. Lorsque les mois comprennent plus de 4 semaines, les jours en fin de mois sont réservés à la formation des agents.

## Nombre d'usagers reçus et de demandes traitées

En 2020, le SPI a reçu 452 usagers et traité 596 demandes.

Malgré l'absence de permanence, des habitants de Montcornet et Rozoy-Sur-Serre se sont présentés dans les villages voisins pour pouvoir bénéficier des services dispensés par le SPI.

Les personnes venant d'autres Communautés de Communes sont également reçus et leurs demandes traitées.

À noter que l'activité du SPI s'est vue perturbée par la crise sanitaire ce qui a eu un impact sur le nombre de visites et de dossiers traités. Les usagers avaient la possibilité de contacter la chargée de mission SPI par mail ou par téléphone. Le service étant nouvellement créé et encore peu connu, une minorité d'entre eux l'ont fait. Cela explique le faible taux d'usagers et de demandes traitées lors du 1<sup>er</sup> confinement.

Les demandes des usagers sont variées. Cela peut aller d'une simple aide pour la compréhension d'un courrier à la constitution d'un dossier. Elles concernent principalement l'aide pour les demandes de retraite de base et complémentaires, les pré-demandes de carte nationale d'identité, les demandes de permis de conduire ou de cartes grises.

Il est fréquent qu'une adresse mail ou un compte en ligne pour un organisme soit créé pour l'utilisateur afin de satisfaire sa demande.

Le SPI a donné 378 informations, constitué 92 dossiers et effectué 77 suivis de demandes.

24 personnes sont venues pour une aide à l'utilisation du matériel informatique (scans, photocopies...) et 128 ont bénéficié d'une aide au numérique / service en ligne.

Des conventions de partenariats entre différents organismes et le SPI ont été signées et des référents locaux facilement joignables ont été désignés, pour assurer la résolution des cas les plus complexes.

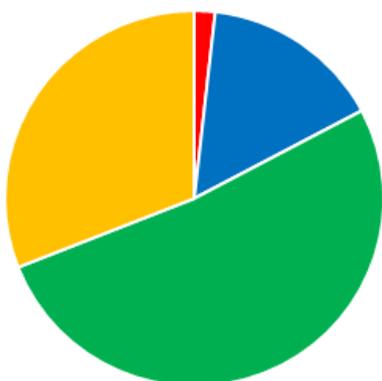
Les partenaires ont la possibilité d'effectuer des permanences dans le camping-car ou de recevoir des usagers pour des entretiens définis à l'avance.



Pour les 596 demandes traitées, 519 ont été traitées en totalité, 73 partiellement et 4 n'ont pu être résolues. En ce qui concerne les demandes traitées partiellement ou non résolues, les usagers ont été redirigés vers l'organisme compétent.

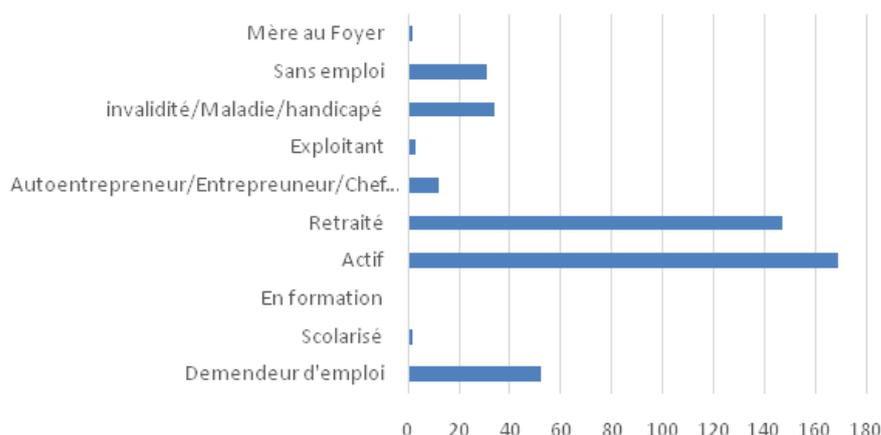
## Profil des usagers

Tranche d'âge des usagers



■ 15-24 ans ■ 25-49 ans ■ 50-64 ans ■ 65 ans et +

Situation professionnelle des usagers



La tranche d'âge des 50-64 ans est la plus représentée. En revanche, celle des 15-24 ans ne l'est que très peu.

La plupart des personnes reçues étaient en situation d'emploi (169 personnes) ou retraitées (147 personnes).

## Labellisation France services et coût du projet



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Suite au dépôt en mai 2020 du dossier de demande de labellisation France services, après un audit en juin et le suivi des formations obligatoires, le SPI de la CCPT a été labellisé France services le 30 septembre 2020.

**Le budget global de l'opération est de 92 011 € HT. La CCPT a bénéficié d'une subvention d'investissement de l'État à hauteur de 80% dans le cadre du Pacte SAT. La labellisation France Services permet d'obtenir une subvention au fonctionnement de 30 000 €/an.**

Pour obtenir la labellisation, le SPI doit répondre à un nombre de critères obligatoires.

D'autres critères sont facultatif et apportent des points supplémentaires. Voici les principaux :

- Un socle minimum obligatoire de partenaires :
  - L'Assurance Maladie
  - La Caisse d'Allocation Familiale
  - Pôle Emploi
  - La Poste
  - La CARSAT
  - La MDPH
  - Le ministère de la justice
  - Le ministère de l'intérieur
  - La DDFIP
- Une liberté locale :
  - La MDPH
  - La Région Hauts-de-France
  - Le Défenseur des droits
  - La Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France
  - Le point conseil budget de l'UDAF de l'Aisne
  - L'UTAS de Laon



L'inauguration en présence du préfet de l'Aisne Ziad Khoury, de la sous-préfète de l'arrondissement de Ver vins, Sonia Hasni, de la députée de la première circonscription de l'Aisne, Aude Bono-Vandorme, du président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, du président du PETR Pays de Thiérache, Olivier Cambraye, du président de la CCPT, Jean-François Pagnon, du maire de Dizy-le-Gros, Martin Appert, et de la chargée de mission France Services Itinérant, Pauline Liebens, s'est déroulée le 19 novembre 2020 à Dizy-le-Gros.

# LE CHANTIER D'INSERTION

**Agréée par l'État comme structure d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) pour une durée de trois ans et suite à l'avis favorable du Conseil départemental, la Communauté de communes a reconduit la mise en œuvre de son chantier d'insertion en 2020. Le nombre de places disponibles a été maintenu à 12 sur l'année. Deux équipes de 6 salariés ont été formées, chacune travaillant en moyenne 20 heures/semaine. L'activité initiale et prédominante du chantier : la restauration du patrimoine local.**

## L'encadrement

Depuis mai 2019, l'encadrement est assuré par Didier Bourgeois (Pascal Charlier, l'encadrant technique titulaire étant en arrêt pour accident de travail). La mission de coordination est confiée à Lisa Uzabiaga qui gère le suivi administratif et financier du chantier d'insertion. Cette équipe a été appuyée par Guy Le Provost, vice-président en charge de l'insertion jusqu'en août 2020, puis avec l'élection d'un nouveau conseil communautaire, c'est Xavier Boulande, vice-président en charge du portefeuille « actions sociales » qui officie désormais à cette place.

Les modalités d'accompagnement socio-professionnel sont normalement matérialisées par un entretien individuel hebdomadaire\* mené par Milfred Robert, conseillère en insertion professionnelle au CFP 02 (Centre de Formation Personnalisée). Pour rappel, la Communauté de communes a conclu un marché public avec le CFP 02 pour le suivi socio-professionnel et l'animation d'ateliers afin de former les salariés aux techniques de recherche d'emploi.

*\*À noter que le bon fonctionnement du chantier d'insertion a été impacté par la crise sanitaire liée à la Covid-19, certains entretiens ayant dû être ajournés et décalés dans le temps.*

La pandémie a dans un premier temps engendré l'interruption de l'activité du chantier d'insertion, faute d'équipement suffisant, réduisant l'accompagnement socio-professionnel à des appels téléphoniques, les salariés ne maîtrisant pas les outils numériques ou n'ayant pas accès à Internet.

Cette méthode d'entretien a été maintenue pendant plusieurs semaines après la période de confinement.

Ce fonctionnement dégradé a eu pour conséquence une baisse dans la dynamique impulsée depuis chaque démarrage de parcours. Les démarches les plus touchées ont été :

- Le permis de conduire, code et conduite : l'auto-école a arrêté les séances de code en salle, pénalisant les salariés ne disposant pas d'Internet. Les délais pour avoir des heures de conduite avec l'unique auto-école du territoire ont été largement étendus, repoussant les dates d'examen ;
- Les périodes d'immersion en entreprises et emploi : suivant les secteurs, les difficultés des entreprises ne leur ont pas permis de prendre des stagiaires. Le nombre de stages est faible en 2020.
- Les formations : certaines suspendues, limitées voire reportées.

C'est vraiment qu'à partir de septembre 2020 que l'accompagnement a pu reprendre à un rythme ordinaire.

En 2020, le recrutement habituellement organisé en juin a été reporté en septembre. Très peu de personnes ont candidaté, essentiellement des jeunes. Seuls 5 BRSA (Bénéficiaires du RSA).

De ce fait, il a été décidé de modifier l'organisation de recrutement en 2021, avec plus de recrutements, en cohérence avec le phénomène d'entrées et sorties permanentes qui se systématisent mais également pour être en adéquation avec l'utilisation de la plateforme ITOU grâce à laquelle on peut avoir des candidatures tout au long de l'année.

## L'accompagnement socio-professionnel

### Ateliers collectifs

#### - Ateliers informatiques (dans les tiers-lieux numériques)

Au nombre de 3, ils se sont déroulés le 24/02 avec 5 participants, le 27/02 avec 5 participants et le 05/03 avec 6 participants, soit 6h en 2020 uniquement au 1<sup>er</sup> semestre. Rien au 2<sup>ème</sup> semestre en raison de la crise sanitaire.

#### - Accompagnement Socio-Professionnel (ASP)

L'ASP a été renforcé sur les « outils de communication », par l'intermédiaire d'ateliers de 3h/équipe. Chaque ASP n'a été réalisé qu'une fois dans l'année au lieu d'une fois par semestre, et ce en raison de la crise sanitaire.

ASP outils de communication : le 18/02, 12 participants ;  
ASP gestion administrative : le 25/02, 11 participants ;  
ASP préparation à l'entretien d'embauche : 06/07 et 08/07 - 9 participants ;  
ASP simulation à l'entretien d'embauche : 06 et 08/07 - 9 participants.

### Formations collectives

- **La certification CléA:** CléA est la première certification interprofessionnelle à destination des salariés et demandeurs d'emploi peu qualifiés ou non diplômés. Reconnue partout en France et dans les entreprises de tous les secteurs, la certification professionnelle CléA vous permet de valoriser vos compétences acquises auprès de vos employeurs et recruteurs, d'acquérir de nouvelles compétences le cas échéant et d'avancer dans votre parcours professionnel.

L'examen a été réalisé le 05/02/20 par un formateur du CFP02, au total 8 salariés ont passé l'examen. Cet examen d'un format de 6 h et de formation de 18 semaines a par la suite été annulé en raison de la situation sanitaire.

- **La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail):** annulation en raison de la situation sanitaire.

### Formations individuelles

- Deux salariés ont passé le module préparatoire à la formation AEB (Agent d'Entretien du Bâtiment) « peinture, plaquiste, échafaudage et habilitation électrique » du 14/10 au 09/12 à l'AFPA. Les deux salariés ont validé leur qualification mais ils n'ont pas « passé » la partie échafaudage, elle leur sera dispensée par l'encadrant technique.

### Informations collectives

Celle sur les addictions a été annulée en raison de la situation sanitaire. En revanche, 8 participants ont assisté à une intervention dispensée le 28/02 sur le thème de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) par une personne de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF).

### Actions individuelles

Annulation en raison de la situation sanitaire : du bilan de santé individuel sur la base du volontariat et du travail sur le code de la route et la conduite en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de la Serre (qui possède un simulateur de conduite et des logiciels de code de la route).

### Visites et forums

- Visite de centres de formation et salon : annulation  
- 2 salariés ont participé au forum du Conseil départemental de l'Aisne sur l'insertion sociale en date 13/10/20, accompagnés de la coordinatrice Lisa Uzabiaga.

### Immersion en entreprises

6 salariés ont effectué un stage dont une salariée qui a participé à 2 stages, soit 7 stages pour 13 semaines. Les secteurs visités : Eiffage - TP, cuisine, aide à la personne, entretien des locaux et lingère.

### Observations :

Concernant les stages des salariés en 2020, le nombre est nettement inférieur aux années précédentes en raison de la situation sanitaire et suivant les secteurs. Les recherches ont été largement compromises entre mars et juillet. Les salariés ont repris les démarches en septembre. Toutefois, certains secteurs ont de nouveaux été contraints à un 2<sup>ème</sup> confinement fin octobre. L'ASP a surtout travaillé les pistes de projet avec les nouveaux entrants et avec ceux ayant validé leur projet en stage, essentiellement dans les domaines des services à la personne ou de l'entretien des locaux.

## Les salariés : profils, parcours et sorties

Au total, sur l'année, 18 personnes (12 hommes et 6 femmes) ont travaillé en CDD d'insertion, parmi lesquels 12 bénéficiaires du RSA, 2 bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS).

Nb pers. Accueillis (*)	H	F	Agrément IAE	AGE				Inscription PE				Publics prioritaires						
				< 26	26 à 49	> 50	> 57 ans	Non	< 12 mois	12 à 24 mois	> 24 mois	RSA	ASS	TH	QPV	Réfu: gés	ASE	Jeunes **
18	12	6	18	4	9	5	1	1	6	0	11	12	2	0	0	0	0	4

### Niveaux de formation :

Niveau 3 - CAP/BEP : 8  
Niveau 4 - BAC : 1  
Niveau 5 - BTS/DUT : 0  
Niveau 6 - BAC ou +4 : 0

### Observations :

Le public de 2020 est plus hétérogène en terme de mixité et d'âge que les précédentes années. En revanche, il s'agit essentiellement d'un public peu ou pas qualifié (une unique personne niveau 4) et très éloigné de l'emploi. Quant aux profils des bénéficiaires, l'essentiel des personnes recrutées est BRSA (Bénéficiaires du RSA), deux sont bénéficiaires de l'ASS, et 4 sont jeunes, une mixité qui correspond au conventionnement avec la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), hormis pour les personnes en situation de handicap.

Comme pour chaque année, un constat persiste, qui est la difficulté de recruter du public, encore plus les personnes en situation de handicap, leur état n'étant la plupart du temps pas compatible avec les tâches réalisées au sein du chantier d'insertion.

Bien que les partenaires de la CCPT soient mobilisés (Cap Emploi via Pôle emploi), les candidatures sont peu nombreuses et pas forcément en adéquation avec le support technique. En l'absence de candidature de certains profils (TH ou ASS), il est possible d'adapter suivant les autres candidatures (plus de BRSA ou jeunes et ASS au lieu de TH). Cela a été le cas au premier semestre 2020 avec 2 ASS.

### Concernant les sorties :

Sortie en emploi durable :

- un jeune embauché en CDI en mai dans une entreprise de ravalement de façade.

Sortie en emploi de transition :

- une personne féminine embauchée en PEC à l'école privée de Liesse Notre-Dame et en CDD à la CCPT pour l'entretien des locaux.

Sorties sans solution :

- 2 démissions dont une pour déménagement et l'autre pour refus de poursuivre le dispositif,  
- 1 départ sans solution car déclaré finalement inapte,  
- 3 sorties qui n'ont pas été renouvelés.

## Le budget

### Les dépenses du chantier d'insertion ont augmenté par rapport à 2019.

Plusieurs raisons l'expliquent : l'embauche d'un encadrant technique remplaçant depuis 2019 entraînant des charges doubles et des formations organisées pour l'encadrant. Néanmoins, les postes de dépenses les plus importants restent les salaires des CDDI et les frais de gestion. Ces postes représentent plus de 60 % du coût total de l'opération.

L'aide aux postes, la modulation de l'État et le FDI (Fonds de Développement de l'Inclusion) couvrent 55 % des dépenses induites par la mise en place du chantier d'insertion. La participation du Conseil départemental s'élève à 9 %, un taux inférieur aux années précédentes.

La CCPT a à sa charge actuellement 36 % des dépenses, ce qui est supérieur à 2019 et aux années précédentes. Bien que l'année 2020 ait été marquée par la crise sanitaire et que beaucoup d'actions ont été annulées, le coût de l'opération n'en demeure pas réduit.

Ce bilan ne tient pas compte des contributions volontaires de la CCPT comme les bâtiments et le matériel mis à la disposition du chantier (valeur d'environ 32 000 €).

En 2020, la CCPT a bénéficié du FDI exceptionnel débloqué dans le contexte de crise sanitaire, soit 6 222 €.

	2020	2019	2018	2017
<b>Budget global</b>	<b>277 219 €* </b>	<b>264 050€</b>	<b>243 113 €</b>	<b>234 823 €</b>
Masse salariale (bénéficiaires + encadrant)	246 835 €	199 641€	172 880 €	169 269 €
Fonds propres CCPT	98 997 €	83 098 €	67 534 €	47 722 €
Subventions État	153 431 €	152 112 €	147 702 €	151 138 €
Subventions Département	25 790 €	28 840 €	27 877 €	35 963 €

\*Comme c'était déjà le cas en 2019, la masse salariale en 2020 est plus importante qu'en 2018 puisque le poste d'encadrant est actuellement doublé à cause de l'arrêt de Pascal Charlier, suite à son accident de travail. En 2020, l'encadrant technique Didier Bourgeois a suivi les formations de technique d'écoute des salariés (La Capelle) et de montage et utilisation d'échafaudage fixe et roulant afin qu'il puisse dorénavant dispenser lui-même la formation aux salariés (CCPT).

### Travaux réalisés en 2020

La rénovation complète des gîtes intercommunaux situés à Grandrieux a été la principale activité du chantier d'insertion en 2020. Outre l'intervention d'artisans locaux pour la réfection de la toiture, la fourniture et la pose de nouvelles huisseries au niveaux des gîtes, le chantier d'insertion s'est concentré sur la démolition, la rénovation énergétique, l'isolation, le carrelage, la pose de placo, l'application d'enduit, ponçage des murs et des planchers et peinture. Les travaux ont été retardés par la crise sanitaire mais également par des problèmes rencontrés au niveau d'infiltration et d'humidité, les gîtes étant situés dans une zone humide. Les gîtes réhabilités devaient être livrés en juillet 2021 pour la saison touristique.



### Perspectives 2021

- Construction de sanitaires dans la grande halle de Grandrieux,
- Réhabilitation d'un logement intercommunal au siège de la CCPT pour y abriter les bureaux et l'espace de vie sociale de l'association TACT.

# ENFANCE-JEUNESSE-VIE SOCIALE

## Le Contrat Enfance-Jeunesse

**Au titre de sa compétence « développement social, culturel et de loisirs », la Communauté de communes accompagne les acteurs locaux et veille à améliorer la qualité des services à la population au sein de son territoire. 2020 a été synonyme d'année de concertations avec les différents partenaires pour préparer la Convention territoriale Globale (CTG). À noter que le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ) qui lie la CCPT à la Caisse d'Allocations Familiales favorise :**

- Le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil ;
- L'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands.

Le CEJ a été reconduit pour une période de 4 années, de 2019 à 2022 avec trois actions proposées pour le nouveau contrat :

- Le soutien à la formation BAFA et BAFD ;
- Le soutien à l'ADMR pour le fonctionnement du RAM ;
- Le soutien au poste de coordination Enfance/Jeunesse pour une part de 0.2 ETP.

La CAF et la MSA subventionnent le CEJ à hauteur respectivement de 55% et 7.7%, soit 17 929€



santé  
famille  
retraite  
services



## L'aide aux formations BAFA et BAFD

En 2019, la Communauté de communes a réinscrit au CEJ une action consistant à soutenir financièrement les personnes désireuses d'obtenir le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Cette aide a été accordée dans la limite de 10 stagiaires pour la formation BAFA et de deux stagiaires pour la formation BAFD par année et s'élève à 400 € pour une formation complète (BAFA ou BAFD), versée comme suit : 200 € pour la session base et 200 € pour la session perfectionnement.

En 2020, 6 stagiaires ont bénéficié d'une aide pour la session base, dont 5 pour la session base et 1 pour l'ensemble, soit 7 sessions représentant 1 400 €. La crise sanitaire de la Covid-19 a considérablement impacté le fonctionnement de toutes les structures et la dynamique impulsée en matière d'actions sociales. De nombreuses formations BAFA/BAFD ont dû être annulées. Pour autant, le nombre de demandes reste correct malgré le contexte. De plus, des ALSH ont été supprimés, limitant les possibilités pour les personnes souhaitant faire un stage en ALSH pour valider leur BAFA base et poursuivre par le perfectionnement.

Sur les sessions de formations BAFA qui ont fait l'objet d'une aide, les organismes de formation suivants ont conclu une ou plusieurs conventions avec la CCPT :

- L'Association Départementale des Familles Rurales, située à Monampteuil (1 convention) ;
- Les Francas 02 (1 convention)
- L'UFCV Grand Est, située à Reims (1 convention)
- Tac Tic animations située à La Capelle (3 conventions)
- Centre social Le triangle Laon (1 convention)

D'autres freins sont évoqués pour les formations et notamment celles des BAFD : la distance domicile-centre de formation. Il faut se déplacer souvent à plus d'une demi-heure de route, voire une heure pour aller en formation. Cette distance est augmentée quand il s'agit de passer le BAFD (les centres étaient moins présents voire inexistant sur notre territoire). Un autre frein évoqué est le coût de la formation, qui n'est pas de suite amorti.

## Un renforcement de la communication

Il convient de faire d'avantage de communication pour développer les formations chez les adultes, qui ne sont pas forcément la cible principale des formations BAFA (des adultes travaillant en école maternelle pourraient par exemple être intéressés). Les formations BAFA permettant la montée en compétence, il est nécessaire de communiquer auprès d'un large public.

## La Convention Territoriale Globale (CTG)

Pour rappel, la CTG, co-conduite avec la CAF de l'Aisne, n'est ni un dispositif financier, ni un cadre partenarial supplémentaire mais une démarche volontaire afin de tendre vers un véritable projet social territorial.

Ce projet multi partenaires a pour but de rendre le territoire attractif, en s'appuyant sur toutes les forces en présences : les communes, les associations ou encore les citoyens.

Le premier objectif a été de faire le diagnostic social du territoire validé en 2019. Il porte sur des sujets transversaux, en rapport ou non avec les compétences de la CCPT, à savoir :

- Données statistiques sur la démographie, l'emploi et le contexte socio-économique ;
- État des lieux de la vie sociale et culturelle ;
- État des lieux de l'habitat ;
- Données sur l'accueil et les services de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse ;
- État des lieux de la qualité de vie.

Ce travail a permis d'aboutir à 6 grands axes d'orientations matérialisés en 6 fiches actions validées en commission actions sociales du 19 octobre 2020 et définies ci-après.

### 1. Petite enfance : mode de garde pour les enfants de moins de 6 ans.

- Projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), de crèche publique et de micro-crèche privée (effective en décembre 2020 à Montcornet).

### 2. Enfance jeunesse : accueil périscolaire, extrascolaire et de loisirs sans hébergement.

- Les pistes d'actions : déclaration des garderies en accueil réglementé ;  
actions destinées aux adolescents grâce à l'EVS (Établissement de Vie Sociale) de TACT ;  
développement des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) ;  
création d'un poste de directeur et mise à disposition auprès des associations, des communes, des syndicats et des groupements scolaires.

### 3. Fonction parentale : ateliers pour établir une bonne relation entre parents et enfants.

- Les pistes d'actions : mettre en place des ateliers parents enfants par l'EVS ;  
s'appuyer sur les associations pour devenir des relais d'ateliers avec les bénéficiaires ;  
s'appuyer sur les écoles en tant que relais des problèmes rencontrés entre parents et enfants.

### 4. Accès aux droits et au numérique : aide aux personnes dans leurs démarches administratives.

- Les pistes d'actions : communiquer les aides de la CAF ;  
créer un outil recensant l'ensemble des informations relatives aux acteurs et prestations existantes en matières de droits sociaux ;  
mettre en oeuvre le SPI (Service Public Itinérant) de la CCPT, effectif en février 2020 ;  
communiquer davantage sur les tiers-lieux numériques et leurs services.

### 5. Écologie dans l'habitat : aide aux habitants pour mieux habiter.

- Les pistes d'actions : lister les dispositifs d'aide existants ;  
déployer le PIG (Programme d'Intérêt Général) en 2020 ;  
s'associer à SOLIHA Aisne ;  
organiser des ateliers sur les éco-gestes et les diversifier.

### 6. Valorisation du territoire : tourisme, valorisation du patrimoine.

- Les pistes d'actions : valoriser les chemins de randonnées ;  
réfléchir à une extension du Val de Serre jusque Laon et Liart  
développer le tourisme à vélo ;  
mettre en réseau les professionnels ;  
développer le tourisme via le numérique ;  
développer les panneaux indicateurs ;  
s'appuyer sur la présence du Relais de la Chouette.

## Certaines actions ont été jugées prioritaires au regard des constats observés en phase d'élaboration du diagnostic :

- Recrutement d'un animateur/coordonateur pouvant assurer la direction des ALSH et animer des ateliers et autres actions, à la fois pour pallier la difficulté de recruter des directeurs d'ALSH mais aussi pour étendre l'offre d'ALSH pendant les petites vacances scolaires ;
  - Étudier les possibilités de mise en place de nouvelles structures d'accueil collectif des jeunes enfants (MAM, crèche, etc.) et accompagner les potentiels porteurs de projets ;
- La CCPT a commencé à réfléchir à la mise en œuvre de ces actions dès la fin d'année 2020, en collaboration avec l'association TACT.

## Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Marie Roy assure l'animation du RAM L'éveil des P'tits Loups dont une des missions majeures est l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents autour des questions organisationnelles et juridiques.

Le RAM accompagne parents (ou futurs parents), enfants et professionnels sur environ 26h par semaine pour des ateliers d'éveil, des temps collectifs en médiathèque, des rencontres individuelles et/ou collectives, le tout en itinérance au sein de la CCPT (Brunehamel, Dizy-le-Gros, Rozoy-sur-Serre) ou en permanence à l'ADMR de Montcornet, et ce sur rdv. Une innovation qui a permis de répondre plus vite et mieux aux besoins des 30 ateliers d'éveil dispensés en 2020.



Au 31 décembre 2020, le RAM accompagnait 46 assistantes maternelles (60 en 2019), un chiffre en baisse dû à des départs en retraite non compensés et à un manque criant de vocation.

### Les activités 2020 :

Quoique largement tronquées, certaines activités ont pu se dérouler « presque » normalement :

- 4 activités à la médiathèque de Montcornet,
- 2 activités intergénérationnelles à l'EHPAD de Rozoy-sur-Serre,
- 3 ateliers « signes » bébés avec une intervenante extérieure,
- 2 ateliers musique avec un intervenant extérieur,
- Organisation d'un concours de Noël (travaux à base de couronnes, dessins, collages etc.) avec la participation de 27 enfants et de 10 assistantes maternelles. Exposition de ces mêmes travaux à la médiathèque de Montcornet,
- création d'un service de prêts de jeux et de livres pour pallier l'arrêt des activités dû au Covid-19,
- Par le biais de « Paroles d'ass mat' », un petit livret trimestriel (mis en page par la CCPT), mais également par le biais du site et la page Facebook de la CCPT, le RAM communique auprès des assistantes maternelles et des parents.

**En 2020, la participation financière de la CCPT s'est élevée à 21 560 € sur un total des dépenses de 42 005 €, 15 811 € étant pris en charge par la CAF.**

# LE NUMÉRIQUE

## Fonctionnement des espaces numériques

Depuis 2009, quatre espaces numériques accueillent la population dans les communes de Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre.

Deux animateurs, Romuald Dupont et Baptiste Halin (depuis octobre 2019) en assurent le bon fonctionnement en organisant quotidiennement des ateliers et en accompagnant les usagers lors de créneaux en accès libre.

Là encore, la crise de la Covid-19 a largement impacté la fréquentation des salles, ces dernières sont restées closes pendant les confinements successifs, en dehors de ces périodes, un nombre limité d'usagers avait accès aux différents tiers-lieux, mesures de distanciation physique obligent !

### Ateliers encadrés

Néanmoins, des ateliers ont été organisés sporadiquement tout au long de l'année, sur diverses thématiques, et ce pour les débutants souhaitant s'approprier l'outil informatique comme pour les initiés qui souhaitaient approfondir leurs connaissances. Diverses thématiques ont été abordées : réseaux sociaux, messagerie, réalisation de vidéos avec ses photos, mais également les bonnes pratiques à adopter lors du tri de ses documents, l'import de ses photos ou encore la saisie et la mise en page d'un courrier.

Des ateliers dédiés aux personnes rejoignant le chantier d'insertion ont été également mis en place, afin de leur apprendre à saisir un CV ou de remplir son Parcours Emplois-Compétences sur le site de Pôle Emploi, voire d'y effectuer une recherche d'offres d'emploi.

### Accès en libre-service

D'autres créneaux dédiés à l'accès au matériel en libre-service ont été également programmés, afin que le public puisse venir effectuer une démarche sur Internet ou simplement venir effectuer des recherches ou jouer (en cas de besoin, l'animateur est disponible pour accompagner l'utilisateur dans ses démarches dématérialisées, numérisation de documents, impressions, déclaration de revenus, etc...).

### Jeux-vidéo

Depuis septembre 2019, certains mercredis après-midis sont dédiés aux jeux vidéo. Ainsi, deux tournois ont été organisés pendant les vacances scolaires de février :

- Le premier, organisé sur FIFA 20 sur PS4, au Tiers-lieu de Dizy-le-Gros, a rassemblé 12 participants, sur le mode Volta, qui permet de jouer au foot en salle.
- Le second, également sur FIFA 20, a rassemblé 8 personnes, la faute à quelques imprévus de dernière minute, sur le mode classique cette fois-ci.

Pour les deux tournois, le troisième et le deuxième ont chacun remporté une carte cadeau d'une valeur de 10 € à dépenser chez Micromania. Le vainqueur, lui, a remportée 20 €.

Il était prévu de renouveler ce type de tournoi à chaque période de vacances scolaires dans le but de fidéliser les plus jeunes et d'en attirer de nouveaux, mais le contexte sanitaire fait que cela a dû être mis entre parenthèses.

**En 2020, 1 259 personnes ont fréquenté les tiers-lieux de janvier à août, puis elles ont été 323 du mois de septembre jusqu'à la fin de l'année, soit un total de 1 582 personnes (une baisse de fréquentation de 24,71 % par rapport à 2019, près d'1/4 de fréquentation en moins qui s'explique grandement par la crise sanitaire).**

## Tiers-lieux numériques, plus qu'un projet !

Depuis une dizaine d'années, la CCPT a déployé des moyens pour lutter contre la fracture numérique dans son territoire en équipant des salles en matériel informatique et en nouveau mobilier avec l'aide logistique des communes et le soutien financier de la Région Hauts-de-France.

Afin de répondre aux nouveaux enjeux sociétaux, et en cohérence avec les ambitions nationales et régionales, la CCPT a souhaité adapter son service à la transformation continue des activités sociales, professionnelles ou administratives, en diversifiant et développant son offre numérique locale.



Le projet Tiers-lieu numérique de la CCPT comprend le maintien des 4 espaces de médiation dans les communes, en élargissant les plages d'ouverture au public, en travaillant avec les écoles et en modernisant totalement le mobilier et le matériel informatique.

À **Montcornet**, la salle utilisée jusque mi-2020 était devenue trop exiguë, des travaux ont été réalisés dans un espace plus spacieux situé sur l'arrière la médiathèque. Elle peut désormais accueillir 10 usagers contre 6 à 8 dans la précédente.



La salle de **Dizy-le-Gros** a été rafraîchie grâce à des travaux de peinture effectués par le chantier d'insertion lors des vacances de la Toussaint 2020. Possibilité d'accueil de 10 usagers.

La commune de **Brunehamel** (photos ci-contre) a achevé des travaux de rénovation des locaux fin novembre afin d'optimiser l'espace et le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Potentiel d'accueil de 12 usagers.

Précisions : l'ancien parc informatique, une fois reconditionné, sera offert aux écoles et groupements scolaires du territoire.

À **Rozoy-sur-Serre**, il est prévu de réhabiliter des locaux communaux vacants (ancienne perception) afin d'y aménager outre une salle de médiation, un tiers lieu professionnel comprenant des bureaux de télétravail, un espace de coworking, des salles de réunion et la médiathèque communale. Les travaux commenceront en 2021 pour une ouverture de l'ensemble début 2022.

### Coût du projet :

Les travaux d'aménagement ou de rénovation des salles ont été pris en charge directement par les communes.

Un marché a été lancé en 2020 pour équiper ces tiers-lieux en matériel informatique et mobilier. Ont été retenus les sociétés DIGILOR pour l'informatique et Goujonbureau pour le mobilier.

30 PC ont été commandés fin 2020, répartis dans les trois salles pour 28 910 €.

Mobilier : 9 498 € commandé fin 2020

### Concernant le projet dans sa globalité :

Pour l'équipement des salles et du tiers lieu professionnel, le coût total estimatif s'élève à 77 018 € HT (équipement informatique et mobilier) à charge de la CCPT, une subvention de 30 000 € a été attribuée par le Conseil régional dans le cadre de l'appel à projet Tiers-Lieux du numérique. Une aide à l'animation des salles est également actée sur 3 ans et une dotation de l'État a été attribuée à hauteur de 31 614 €... Reste donc à charge de la CCPT, 20 %, soit 15 403 € HT.

À noter qu'en novembre 2020, ces tiers-lieux a reçu les visites ou ont été inaugurés par le préfet de l'Aisne, M. Ziad Khoury.



# HABITAT

## Programme d'Intérêt Général du Pays de Thiérache (PIG)

La CCPT s'est engagée dans un Programme d'Intérêt Général de 2014 à avril 2019, à l'échelle du PETR du Pays de Thiérache (avec 3 autres communautés de communes). Cette action a été soutenue par l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), le Conseil régional des Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Aisne.

En 2020, le nombre de dossiers est inférieur aux années précédentes, en raison du renouvellement d'un PIG à compter de 2020. La programmation précédente a pris fin en 2019. Habituellement, le chiffre avoisine la trentaine de dossiers.

2020	Dossiers (Nombre)	Investissement	ANAH	CCPT
<b>Total dossiers</b>	<b>8</b>	<b>135 748,00 €</b>	<b>62 094,30 €</b>	<b>10 508,74 €</b>
PO (propriétaires occupants)	8	135 748,00 €	62 094,30 €	10 508,74 €
PB (propriétaires bailleurs)	0	-	-	-
Précarité énergétique	1	13 429,00 €	12 085,80 €	336,00 €
Autonomie	6	48 068,00 €	21 008,50 €	1 203,37 €
Habitat indigne	0	-	-	-
Insalubrité	1	74 251,00 €	29 000,00€	3 750,00 €

### Enjeux socio-démographiques

- Participer au maintien de la population ;
- Faire face au vieillissement de la population et accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie ;
- Assurer de bonnes conditions de vie aux ménages modestes par l'amélioration de leur logement ;
- Lutter contre la précarité énergétique et réduire le poids des factures énergétiques, pour les ménages les plus démunis ;
- Améliorer le confort du parc social de fait et permettre l'accès à des logements confortables pour les populations fragiles.

### Enjeux environnementaux

- Maîtriser les consommations énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Valoriser et recycler le bâti existant pour maîtriser la consommation foncière.

### Enjeux patrimoniaux

- Entretien et maintenir la qualité du bâti ancien et valoriser l'image du territoire ;
- Lutter contre la vacance dans les centres-bourgs ;
- Adapter les logements existants aux exigences de confort actuels (thermique, accessibilité).

# TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## Cit'ergie

Pour rappel, la CCPT a initié la démarche Cit'ergie en 2017. Il s'agit d'un label qui vise à récompenser les territoires engagés dans une politique climat-air-énergie. À ce titre, la communauté de communes bénéficie du soutien financier de l'ADEME, à hauteur de 70 %, pour missionner un conseiller Cit'ergie qui l'accompagne pour une durée de 4 ans. Ce travail a débuté par un état des lieux, dès 2018, préalablement à l'élaboration d'un programme d'actions validé en 2019. Pendant cette étape indispensable, la présence et les échanges avec le conseiller Cit'ergie ont été fréquents. Ensuite, le rôle du conseiller est essentiellement de procéder à une visite annuelle afin de dresser l'état d'avancement du porteur de projet tandis que la communauté de communes doit mettre en œuvre les actions inscrites au programme. Chaque visite se solde par un comité de pilotage où le bilan de l'année est exposé ainsi que les perspectives pour l'année à venir.

Au terme des quatre années, le porteur de projets peut être audité afin de se voir décerner un label. Il existe trois paliers, le premier et celui visé par la CCPT étant Cap Cit'ergie. L'audit se base sur un référentiel établi par l'ADEME, structuré autour de domaines d'actions. Il s'agit d'un système à points.

À l'issue de l'état des lieux en 2019, la conseillère Cit'ergie de la CCPT a estimé le nombre de points déjà atteints par la CCPT. Afin d'atteindre le premier niveau de label, il est nécessaire d'obtenir un résultat d'au moins 35 % d'actions réalisées et 50 % d'actions programmées, ce qui n'est pas le cas de la CCPT qui a obtenu 22% d'actions réalisées.

Malgré ce résultat, la CCPT a choisi de poursuivre la dynamique impulsée depuis 2015 avec le lancement de TEPCv et du projet ZDZG. La notation s'est appuyée pour la CCPT sur les 6 domaines d'actions suivants :

- Domaine1 – Planification territoriale ;
- Domaine 2 - Patrimoine de la collectivité ;
- Domaine 3 – Approvisionnement eau/énergie, assainissement et déchets ;
- Domaine 4 - Mobilité ;
- Domaine 5 – Organisation interne ;
- Domaine 6 – Coopération, communication.

Les actions rattachées à ces différents domaines peuvent être portées par la CCPT ou par d'autres acteurs (PETR, USEDA, communes, institutions, etc.).

### Le bilan 2020

En raison de la crise sanitaire de 2020, plusieurs actions ont été reportées. Le bilan, présenté en COPIL en janvier 2021, reste cependant correct au regard du contexte et problématiques rencontrées par la CCPT comme les moyens humains insuffisants (pas de financement de poste pour cette démarche) ou encore le fait que certaines actions phares soient externes (avec une mise en œuvre totalement indépendante de la volonté de la CCPT).

La plupart des actions sont en cours de réalisation puisqu'échelonnées sur plusieurs années (exemple du suivi des consommations d'eau ou d'électricité, de la communication, de l'éducation/sensibilisation à l'environnement, etc.), quelques-unes ont été supprimées du programme faute de porteurs de projets ou de moyens (exemple de la méthanisation) et enfin, une partie des actions demeure en attente de démarrage (changement de chaudière de la piscine, certaines études ou des projets de planification territoriale long et ambitieux comme un Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) ou un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

### Perspectives 2021

Parmi les perspectives 2021 définies par la CCPT, il est envisagé de mener une étude du potentiel énergétique du territoire (éolien, photovoltaïque, géothermie...), étude qui serait confiée à un étudiant en master dans le cadre d'un stage de fin d'année (4 à 6 mois, coût estimatif 3 600 €), avec un démarrage qui dépendra du contexte sanitaire.

Cette étude serait l'opportunité de recueillir notamment des données actualisées sur les productions éoliennes.

## Synthèse de ces perspectives

### Domaine 1 - Planification territoriale

- Embauche d'un stagiaire pour réaliser une étude du potentiel énergétique local ;
- Renouvellement du contrat de collecte des déchets ;
- Adhésion à Valor'aisne.

### Domaine 2 - Patrimoine de la collectivité

- Actualisation du suivi des consommations eau et électricité ;
- Réhabilitation de bâtiments intercommunaux : pour l'association TACT et ZAC de la Praille ;
- Réflexion sur un nouveau mode de chauffage de la piscine.

### Domaine 3 - Approvisionnement eau/énergie, assainissement et déchets

- Étude d'optimisation énergétique visant à diminuer les consommations des stations d'épuration
- Mise en place de la tarification incitative et des points d'apport volontaire pour le verre
- Mise en place de l'extension des consignes de tri

### Domaine 4 – Mobilité

- Création d'un tiers-lieu professionnel à Rozoy-sur-Serre : travaux en 2021 pour ouverture début 2022 ;
- Positionnement sur la prise de la compétence mobilité et transfert éventuel au PETR ;
- Formation des agents à l'éco-conduite ;
- Terminer le balisage du circuit de randonnée des 4 vents.

### Domaine 5 - Organisation interne

- Réflexion autour de la formation des élus aux thématiques climat-air-énergie.

### Domaine 6 - Coopération, communication

- Poursuivre les actions de mutualisation ;
- Poursuivre les actions de communication diverses (information, sensibilisation, valorisation) ;
- Poursuivre les actions d'éducation et de sensibilisation auprès des publics scolaires (animations et visite sur déchets, eau/assainissement/biodiversité).

# LE SERVICE TECHNIQUE

**Encadré par Alain Boursigaux, assisté par Arnaud Thorin, Nicolas Cantet (arrivée en juin 2020) et David Duchêne (départ en novembre 2020), le service technique de la CCPT est multi-tâches : entretien des espaces verts, des bâtiments, des zones aux abords des gîtes intercommunaux, débroussaillage, tonte, taille, gyrobroyage, tronçonnage, mécanique... mais pas seulement. Ci-joint le calendrier des travaux réalisés en 2020.**

## Janvier

- élagage de taillis dans le Val de Serre, au niveau de Résigny pour rendre plus de visibilité et de sécurité à la circulation automobile,
- nettoyage des bas côtés et des caniveaux à Grandrieux, au niveau du hameau de la Garde de Dieu (mutualisation),
- tronçonnage et façonnage de bois suite à de nombreux arbres tombés au niveau du Val de Serre,

## Février

- nettoyage, décaissage du sol pour la future pose d'une dalle à la piscine intercommunale (rampe accès PMR),
- suite à l'opération Hauts-de-France propres, passage dans les communes pour collecter les encombrants et multiples déchets ramassés et accumulés par les bénévoles,

## Mars

- confinement Covid-19,

## Avril

- reprise des tontes de pelouse en respectant les règles d'hygiène et de sécurité liées à la pandémie,
- en vue de la réouverture de la piscine intercommunale en juillet : création d'accès spécifiques et réglementés anti-Covid, mise aux normes et entretiens spécifiques des vestiaires,

## Mai

- Entretien des bassins de la piscine,
- coffrage de la dalle de béton (rampe d'accès PMR) (voir février),
- reprise de la mutualisation des espaces verts (tonte, débroussaillage) pour les communes adhérentes (Rouvroy-sur-Serre et Cuiry-lès-Iviers),

## Juin

- coulage de la dalle de béton à la piscine intercommunale avec l'aide du chantier d'insertion,
- pose d'un chapiteau en vue de l'implantation d'un centre de prélèvements en mode drive (tests PCR),
- entretien du Val de Serre (notamment au niveau de l'ancienne voie ferrée à l'entrée de Montcornet),

## Juillet

- travaux sur l'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre (création d'un regard et raccords de canalisation) au niveau de la borne à eau self service pour les camping-caristes,
- pose de panneaux à la déchetterie de Rozoy-sur-Serre (consignes de sécurité et de tri spécifique concernant certains déchets sensibles),

## Août

- nettoyage des bas côtés et des caniveaux à Grandrieux, au niveau du hameau de la Garde de Dieu (mutualisation),
- entretien aux abords et des bassins de décantation dans la ZAC de la Garenne à Lislet,



## Septembre

- Pose d'un panneau touristique au niveau de l'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre,- Entretien dans la ZAC de la Garenne à Lislet (curage, tonte, haies),
- mise en peinture des passages protégés et dos d'âne dans la ZAC de la Garenne à Lislet,
- création au sol (peinture) d'un nouveau sens de circulation (flèches, zébras) dans la déchetterie de Rozoy-sur-Serre,

## Octobre

- Travaux de peinture après nettoyage et pose d'un nouveau revêtement dans les locaux de la ZAC de la Praille à Rozoy-sur-Serre,
- travaux entrant dans le cadre de la mutualisation à Clermont-les-Fermes (entretien des tilleuls - broyage),

## Novembre

- Travaux entrant dans le cadre de la mutualisation à Montloué (entretien des tilleuls - broyage),
- édification de murs en placo et enduit dans la future école de musique (TACT) dans la ZAC de la Praille à Rozoy-sur-Serre,

## Décembre

- Peinture et pose de cloisons anti-phoniques dans la future école de musique (TACT) dans la ZAC de la Praille à Rozoy-sur-Serre,

## Autres services réguliers

- travaux de mutualisation (tonte, débroussaillage, taillage de haies et entretiens courants dans les communes de Montloué, Cuiry-les-Iviers, Grandrieux et Rouvroy-sur-Serre,
- entretien du matériel (tracteurs tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, débroussailleuses, gyrobroyeur, broyeur, dépose des barres de coupe, nettoyage, vidange, réparations diverses.
- montage et démontage de chapiteaux,
- nettoyage réguliers des chaudières de la CCPT et du restaurant « Le Relais de la Chouette » de Parfondeval et apport en copeaux,
- entretien des chemins de randonnée, des enceintes des déchetteries, des stations d'épuration et des ZAC de la Praille et de la Garenne, de l'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre, des gîtes intercommunaux situés à Grandrieux, de la piscine intercommunale de Chaourse, approvisionnement en copeaux de la chaudière de la CCPT et du relais de la Chouette, distribution d'enrobé à froid aux communes du territoire,
- broyage de végétaux dans les déchetteries de Montcornet et de Rozoy-sur-Serre,
- remplacement de gardiennage en déchetteries,
- nettoyage de l'atelier, rangement et tri,
- entretien de la flotte de véhicules de la CCPT (carburant, nettoyage intérieur et extérieur, remplacement de batteries, d'ampoules, vérification des niveaux).



# LA COMMUNICATION

La cellule communication est responsable de la conception et la réalisation de l'ensemble des publications de la Communauté de communes. Les différents services et certaines communes en faisant la demande, peuvent être accompagnés en régie pour réaliser des supports de communication. Cette cellule gère également le site Internet et les pages Facebook de la CCPT et de Parfondeval.

## Création, prise de clichés photographiques, rédaction, PAO (Publication Assistée par Ordinateur, mise en page de :

- journaux intercommunaux « Les portes de la thiérache ». Tirage : 3 800 exemplaires. Trois publications ont été éditées en 2020.
- flyers « sorties nature », destinés à promouvoir les rassemblements scolaires sur le site Natura 2000 des Autels lors des vacances de printemps et de la Toussaint ;
- flyers pour promouvoir l'ouverture de la piscine intercommunale en juillet et août ;
- panneaux inhérents aux gestes barrières mis en place lors de l'ouverture de cette même piscine ;
- affiches et d'un flyer 4 pages afin de promouvoir le marathon « La Fortifiée » ;
- panneaux signalétiques adhésifs couvrant le camping-car du SPI (Service Public Itinérant) et création de la beach line accompagnant la mise en place dudit camping-car sur site ;
- un livret 3 volets recto-verso et un autre livret 4 pages A4 recto-verso informant la population sur les dates de passage du SPI au cours de l'année ;
- livrets 16 pages « déchets » visant à informer la population sur le passage à la Taxe d'Enlèvement des ordures Ménagères incitative ;
- panneaux d'habillage des nouvelles bornes à verre ;
- carte et menu du restaurant « Le Relais de la Chouette » de Parfondeval ;
- objets publicitaires, cartes postales, goodies, inhérents à la communication dudit restaurant ;
- logo pour la mairie de Parfondeval ;
- affiches dans le cadre d'une opération « commune sans déchets » pour Montcornet ;
- affiches pour les tiers-lieux numériques ;
- affiches et flyers pour l'association TACT ;
- cartes de visite pour les nouveaux élus communautaires (président et vices-présidents) ;
- agenda annuel ;
- nouveaux tee-shirts et casquettes pour la CCPT ;
- commande et installation d'un panneau-vitrine touristique sur l'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre,
- un dépliant touristique 3 volets recto-verso ayant trait à « la route des lavoirs » ;
- un livret 4 pages « assainissement non collectif » à destination des habitants du territoire ;
- rapport d'activités de la CCPT 2019.

## Facebook, site Internet, divers ...

- gestion quotidienne des réseaux sociaux ;
- promotion des actions de la CCPT, rédaction d'articles et mise en ligne sur les réseaux sociaux ;
- recherche d'articles journalistiques se référant à la CCPT ;
- communication régulière et promotion de la CCPT avec les organes de presse locaux ;

## Facebook en chiffres :

Par mesures de sécurité, les données annuelles statistiques ne sont pas disponibles. Néanmoins, sur un mois, du 15 février au 14 mars 2020, on dénombre :

- 2 520 abonnés soit +20,22 % / 2019 ;
- 4 386 vues (3 766 vues en 2019) soit +16,46 % / 2019 ;
- 64 736 personnes touchées ;
- 19 919 connexions (16 513 en 2019) soit +20,62 % / 2019.

En extrapolant, sur un an :

- 52 632 vues (45 202 vues en 2019),
- 776 832 personnes touchées,
- 239 028 connexions (198 156 en 2019).

## Une augmentation de la fréquentation due à :

- une meilleure visibilité de la page FB,
- une réactivité accrue,
- une assiduité quotidienne dans le renouvellement des posts ayant trait à l'actualité territoriale,
- une diversification des contenus locaux diffusés.

## Visites sur le site Internet de la CCPT :

- 21 322 vues en 2020 avec un record de 641 vues en une seule journée.

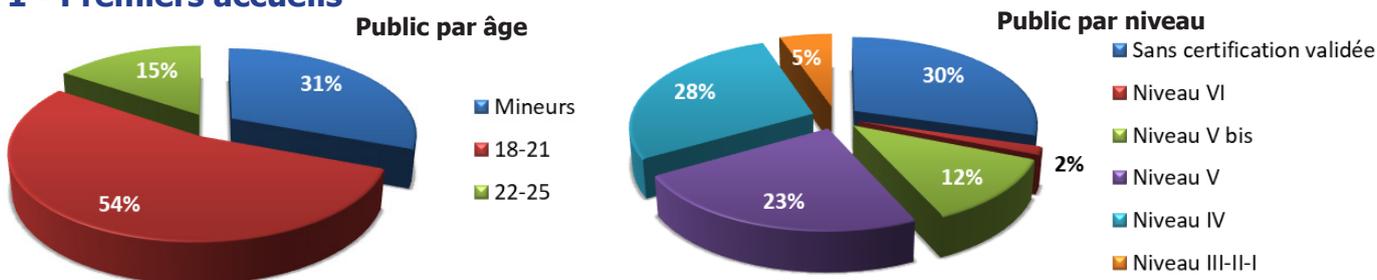
# LES PARTENAIRES ET LES AIDES

## LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (M.E.F.)

La Maison de l'Emploi et de la Formation (M.E.F.) a pour mission d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel, l'accès au logement, l'aide à la mobilité, mais également dans le cadre des loisirs, du sport, de la culture et de la santé.

La Communauté de communes subventionne la MEF pour que les jeunes du territoire des Portes de la Thiérache puissent avoir accès à ces services. **En 2020, la Communauté de communes a reversé 4 850 € de subventions** : un réel investissement compte tenu des aides financières reversées aux jeunes de notre territoire et de l'accompagnement de qualité dont ils bénéficient.

### 1 - Premiers accueils

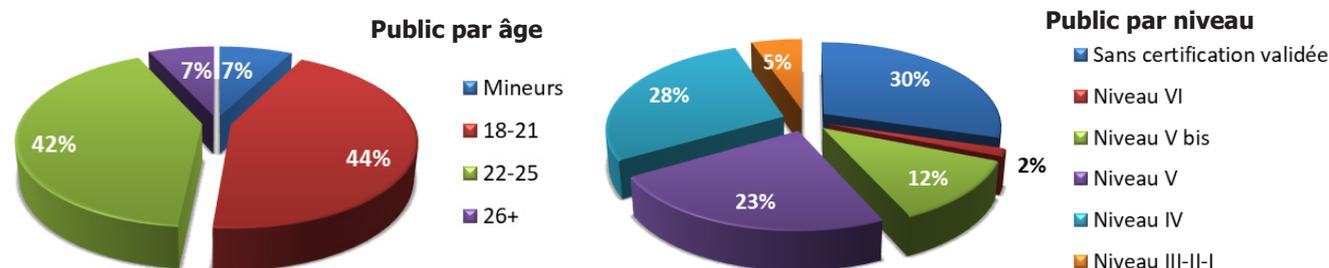


39 jeunes ont été accueillis en 2020 par la Mission Locale, dont 43,6% de filles.  
54% des jeunes accueillis sont âgés de 18 à 21 ans.  
Les mineurs représentent 31% du public accueilli.

44% des jeunes suivis n'ont pas de diplômes.  
28% ont un niveau bac et 5% ont au moins un niveau BTS/DUT

### 2 - Public en suivi

132 jeunes ont été suivis en 2020 par la Mission Locale de Laon, dont 47% de filles



44 % des jeunes suivis sont âgés de 18 à 21 ans.

44% des jeunes suivis n'ont pas de diplômes, 28% ont un niveau bac et 5% ont au moins un niveau BTS/DUT.

Nature	Nb jeunes en contact
Atelier	27
Courrier	16
Email	46
Entretien individuel	109
Entretien partenaire	7
Médiation	48
SMS	41
Téléphone	58
Visite	4
<b>Total général</b>	<b>132</b>

Les entretiens individuels représentent 46% des contacts et les ateliers représentent 23,7% des contacts.

### Aides financières directement versées aux jeunes

	Garantie jeunes	PACEA	Montants demandés
<b>Total</b>	106 630	6 000	<b>112 630</b>

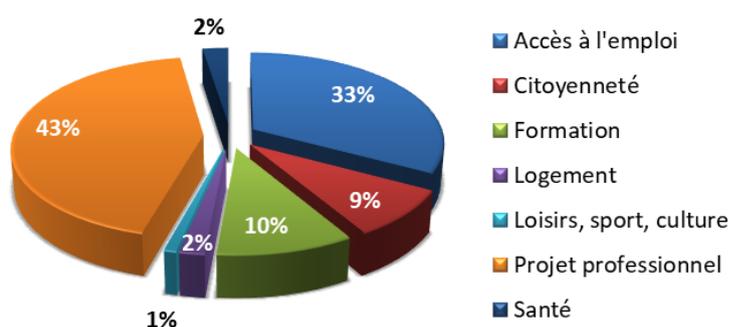
Aides GJ	Montants accordés
P - Aide financière FAJ projet	120
<b>Total général</b>	<b>120</b>

**Montant total : 112 750 €**

### 3 - Propositions

1 756 propositions faites aux jeunes des Portes de la Thiérache.

Thème acte service	Nb propositions
Accès à l'emploi	577
Citoyenneté	150
Formation	177
Logement	33
Loisirs, sport, culture	16
Projet professionnel	759
Santé	44
<b>Total général</b>	<b>1756</b>



33% des propositions concernent l'accès à l'emploi et 43% le projet professionnel.

### 4 - Dispositifs

Plusieurs dispositifs existent pour les jeunes de 16 à 25 ans suivis par la mission locale.

Nom dispositif	Nb entrées en dispositif
AIJ	5
Diagnostic approfondi	59
Garantie jeunes	21
JSMJ-MO	1
PACEA	50
PARRAINAGE	1
PPAE	13
Repérer et capter les invisibles	3

57 jeunes ont connu une situation d'emploi ou de formation au cours de l'année 2020. L'emploi représente 65,4% des entrées en situations (dont 55,2% d'intérim) et les formations 7,9%.

### 5 - Entrées en situation

Catégorie situation	Type situation ou type contrat et mesure	Nb entrées en situation	Nb jeunes entrés en situation
Contrat de volontariat - bénévolat	Non salarié / Service Civique (SC)	2	2
	Non salarié / Volontariat dans les armées	2	2
<b>Contrat de volontariat - bénévolat Total</b>		<b>4</b>	<b>4</b>
Contrat en Alternance	CDD / Contrat d'apprentissage	6	6
	CDD / Contrat de professionnalisation	2	2
<b>Contrat en Alternance Total</b>		<b>8</b>	<b>8</b>
Emploi	CDD / CDD temps partiel	12	9
	CDD / CDD temps plein	28	12
	CDD / Contrat unique d'insertion secteur non marchand	1	1
	CDD / Insertion	6	5
	CDD / Intérim	69	12
	CDD / Saisonnier	4	4
	CDI / CDI temps partiel	2	2
	CDI / CDI temps plein	3	3
<b>Emploi Total</b>		<b>125</b>	<b>35</b>
Formation	[Finaceur] Bénéficiaire de l'action	1	1
	[Finaceur] Collectivité territoriale – Conseil régional	13	12
	[Finaceur] Etat - Autre	1	1
<b>Formation Total</b>		<b>15</b>	<b>14</b>
Non professionnelle	Maladie	9	7
	Maternité	1	1
<b>Non professionnelle Total</b>		<b>10</b>	<b>8</b>
Pmsmp	-	29	19
<b>Pmsmp Total</b>		<b>29</b>	<b>19</b>
<b>Total général</b>		<b>191</b>	<b>65</b>

# LA MAISON DES ENTREPRISES DE LA THIÉRACHE ET DE LA SERRE (M.E.T.S)

Depuis 20 ans, la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre, grâce à son expérience du territoire, est devenue un partenaire économique à part entière. C'est une passerelle entre les porteurs de projet, les entreprises, les acteurs sociaux et les élus qui souhaitent favoriser le développement économique du territoire. Le soutien financier de la CCPT s'élève en 2020 à 13 567 €.

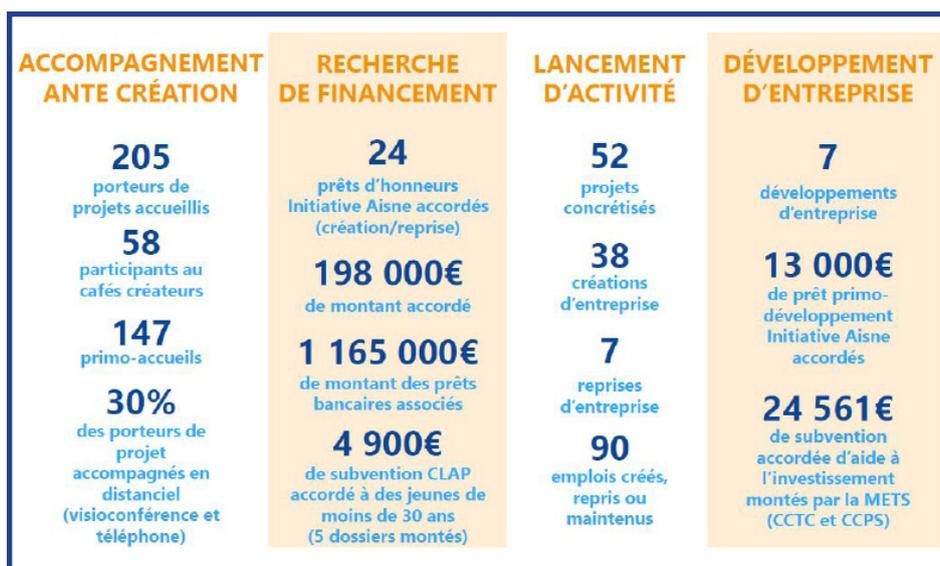
## Économie et territoire

La METS c'est : 5 communautés de communes, 201 communes, 12 zones d'activités économiques intercommunales, 2 pépinières/hôtels d'entreprises et 7 antennes d'accueil.



## Entrepreneuriat

Malgré les effets négatifs de la crise sanitaire, en 2020, ce sont 205 porteurs de projet de l'ensemble des 5 communautés de communes qui ont été accueillis à la METS, (ils étaient 224 en 2019). 58 ont participé au « cafés créateurs » et 30% des porteurs de projets ont été accompagnés en distanciel (visio et téléphone).

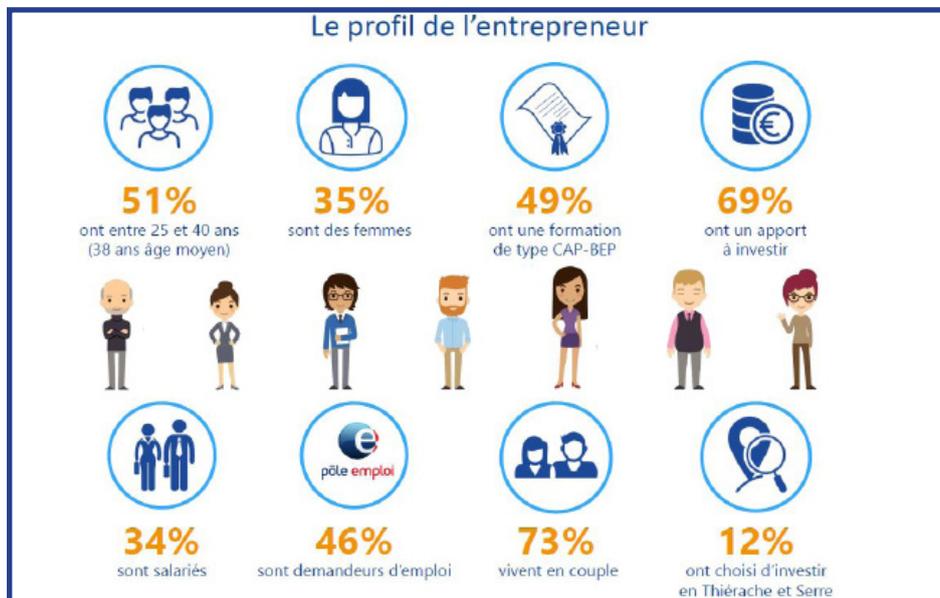


### Cas concret dans la CCPT



Il y a plus de deux ans, Virginie Dufour, jeune entrepreneuse et gérante d'un salon à Calais, arrive dans l'Aisne et s'y installe définitivement. Depuis deux ans, elle a développé une activité de coiffure à domicile sur le secteur de Dizy-le-Gros et cette année, après la revente de son salon à Calais, elle a aussitôt choisi d'ouvrir un salon de coiffure sur la commune. Le petit truc en plus, elle propose également une prestation de barbier, tendance qui se développe partout en France. Elle a pu bénéficier au démarrage de son activité d'un prêt Initiative Aisne création, l'aidant ainsi à obtenir son prêt bancaire et lancer son activité sereinement.

### Le profil de l'entrepreneur



## 1 - Réseaux d'entreprises

215 entreprises participent aux actions depuis 2017, (elles étaient 127 en 2020), elles sont 33 dans le territoire de la CCPT.

Ces entreprises participent à des rencontres professionnelles. Les entreprises font régulièrement appel au réseau pour s'informer des bonnes pratiques, obtenir des informations sur la conjoncture actuelle, ou encore initier des actions mutualisées. En 2020, on a pu dénombrer 56 sollicitations diverses et variées, dont 88 % ont pu être traitées positivement.

## 2 - Territoires d'industrie

**Territoires d'industrie est un programme de redynamisation du tissu industriel français.**

Fin 2018, il est lancé par Edouard Philippe alors premier ministre du gouvernement en place. Cette volonté de l'Etat est arrivée en Thiérache et Serre alors identifiée Territoires d'industrie. L'objectif est de porter des projets économiques qui répondent aux besoins des acteurs du territoire.

Pour accomplir cette mission, le choix a été de désigner une structure capable de porter ce dispositif au coeur de notre territoire et qui, représentative des 5 communautés de communes, est en capacité de fédérer les acteurs économiques. La METS a été désignée pour porter ce programme.

En acceptant alors la tâche de porter ce dispositif d'Etat, la METS accueille désormais un chef de projet recruté spécialement pour l'occasion, et travaille aujourd'hui sur différentes actions à mener avec les différents acteurs du territoire.

Ce chef de projet est financé par l'Etat et les 5 communautés de communes ( 50 %/50 %).

### Territoire d'industrie... en détails, c'est :



- la construction d'un diagnostic économique du territoire par Business France (macroéconomique et marketing territorial) dont la finalité est de travailler en atelier avec les acteurs du territoire sur la stratégie territoriale et établir une feuille de route en plus d'une fiche territoriale pour définir l'approche prospective du territoire vis à vis des investisseurs extérieurs.

- un guichet unique sur le développement d'entreprises permettant au territoire de renforcer ou de créer certains services à destination de ces dernières. Il s'agit d'améliorer la capacité à accueillir les entreprises sur le territoire, d'aider au mieux leurs projets, d'améliorer la capacité à implanter de l'industrie (recherche immobilière, recherche de partenaires, études complètes sur l'écosystème).

- la création d'une école de production sur le territoire dans le domaine de la métallerie et de l'usinage d'ici fin 2021 afin de former des jeunes en décrochage scolaire aux métiers industriels en tension sur le territoire à travers un environnement et une méthode pédagogique efficaces.

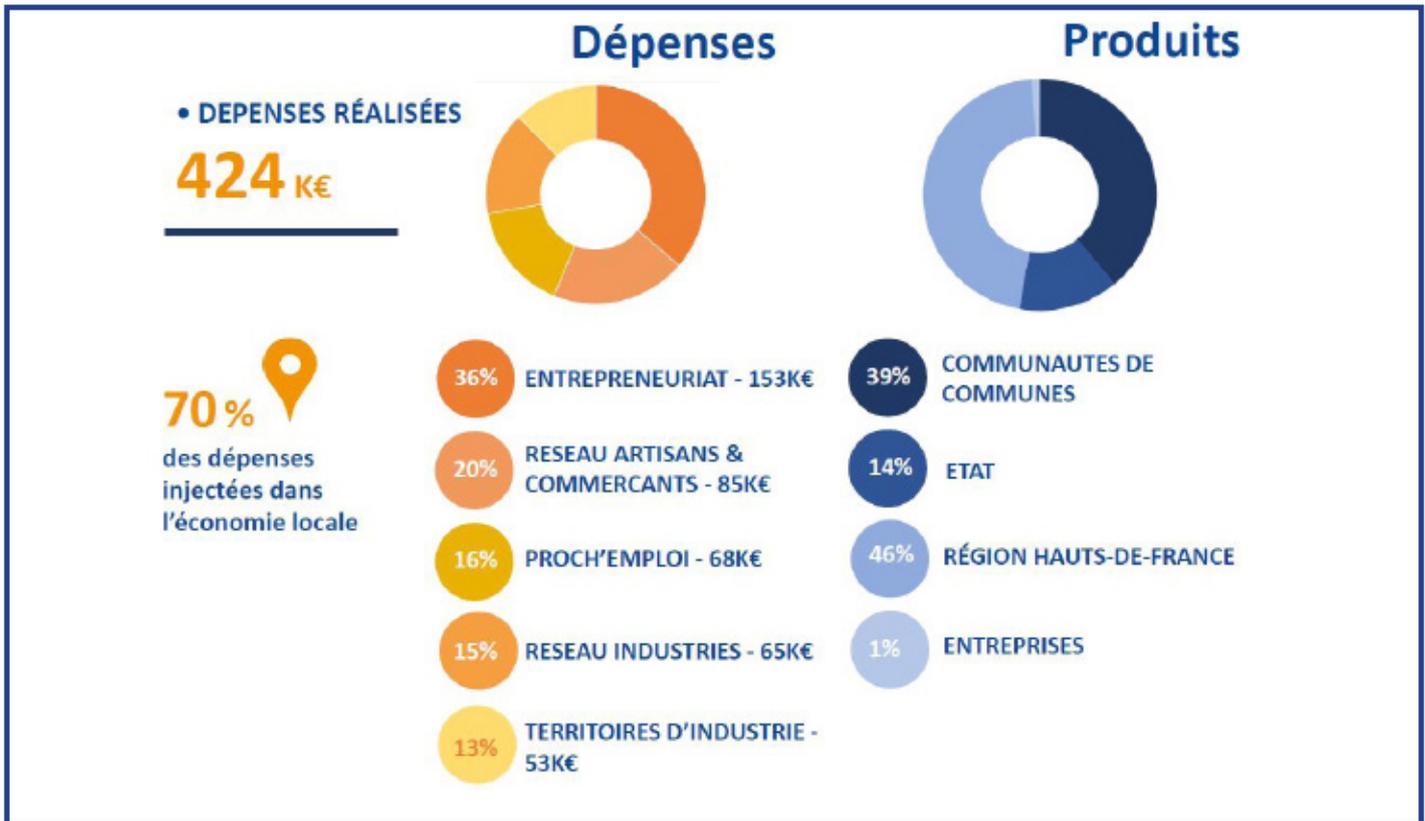
- la mise en place d'une plateforme de partage entre entreprises, animée par les 2 animateurs de réseau d'entreprises du territoire. L'élément principal est de pouvoir consolider le réseau d'entraide entre entreprises via un outil numérique pour faciliter les échanges. Celui ci peut permettre de renforcer et de faciliter le travail des animateurs, d'accroître leur capacité à répondre aux besoins des entreprises et créer un réseau capable de s'animer lui même à long terme sur les échanges (permettre aux entreprises de créer des groupes de discussion, de se faire de la location de matériel et de personnel ponctuellement lorsque le besoin est présent).

## 3 - Plateforme Proch'Emploi

En 2019, la METS a été choisie pour héberger la 22<sup>ème</sup> plateforme Proch'Emploi en Région, ainsi, le 16 décembre 2019 la plateforme Proch'Emploi Thiérache et Serre ouvrait.

En 2020, 1 743 candidatures ont été traitées, 109 entretiens en face à face réalisés et 110 postes détectés. 43 mises à l'emploi ont été recensées (11 en CDI, 26 en CDD et 6 en contrats d'apprentissage).

## 4 - Financement



## 5 - Zoom sur la CCPT



# LE PETR DU PAYS DE THIÉRACHE

**Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Thiérache comprend 4 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre incluant 160 communes et 74 250 habitants. Ces 4 entités sont les Communautés de communes de la Thiérache du Centre, des trois Rivières, de la Thiérache Sambre et Oise et des Portes de la Thiérache.**

Le PETR a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. À cet effet, il a pour missions de :

- définir une stratégie de développement à l'échelle de la Thiérache ;
- animer et coordonner les politiques menées à l'échelle du Pays de Thiérache dans les domaines de l'économie, de l'habitat, de l'environnement, du tourisme et des transports et assurer le pilotage des actions conduites dans les domaines précités ;
- préparer et suivre les procédures de contractualisation avec l'Union Européenne, l'État et la Région et assurer la mise en oeuvre du programme LEADER ;
- évaluer les programmes d'actions mis en place.

## Le projet de territoire

Validé le 5 décembre 2016, le projet de territoire du Pays de Thiérache vise à impulser le renouveau en Thiérache à travers l'aménagement du territoire, le développement local et la reconversion de l'économie locale vers des secteurs d'activités dynamiques. Il s'agit d'un document qui fixe le cap à suivre pour engager le territoire dans une dynamique de développement. Il se décline à travers le Programme LEADER, le contrat de ruralité, le Pacte pour la réussite Sambre Avesnois Thiérache et l'accord-cadre de l'espace de dialogue Aisne Nord/Est Somme.

## Stratégie en 3 axes

- Renforcer l'attractivité productive et résidentielle du territoire ;
- Agir pour la diversité et la qualité du cadre de vie des habitants ;
- Engager le Pays de Thiérache dans l'innovation territoriale.

## 1 - Amélioration de l'habitat

En Thiérache, la précarité énergétique s'installe et contribue à la dégradation des conditions de vie de certains foyers, confrontés aussi, pour certains, à des problèmes d'insalubrité. Pour faire face à cette situation, le Pays de Thiérache et ses communautés de communes, soutenus par l'État, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région Hauts-de-France et le Département de l'Aisne, ont réengagé un Programme d'Intérêt Général (PIG) à l'échelle du territoire. Les besoins du territoire ont été quantifiés suite à la réalisation d'une étude préopérationnelle.

### Cinq objectifs :

- 1) La lutte contre l'habitat très dégradé et indigne ;
- 2) Le traitement pour la sécurité et la salubrité de l'habitat ;
- 3) L'adaptation des logements pour l'autonomie de la personne ;
- 4) La Lutte contre la précarité énergétique ;
- 5) Le traitement des logements locatifs indignes et moyennement dégradés.

### Précédent PIG (2014-2019)

521 dossiers traités,  
Total subventions : 5 842 812 € dont :  
- Anah : 4 619 596 €,  
- Région + comcoms : 989 592 €,  
- Département : 233 624 €.

**Mise en place d'un guichet unique de l'habitat** (service public de proximité et gratuit). **Son rôle :**

- Accompagner tous les porteurs de projet, qu'ils soient locataires ou propriétaires ;
- Informer les habitants sur les politiques et dispositifs mis en oeuvre par le PETR du Pays de Thiérache, les communautés de communes membres et ses partenaires (État, Région Hauts-de-France, Action logement) ;
- Fédérer les professionnels de l'habitat autour d'un projet partagé.

Suite à la crise sanitaire, en 2020, l'animateur dudit guichet a dû ajourner ses permanences délocalisées dans les 8 communes représentatives du territoire.

Au regard des besoins encore nombreux sur le territoire, des caractéristiques de l'habitat ancien du Pays de Thiérache, de sa population et de l'engouement du précédent PIG, la mise en place d'une seconde opération de type PIG est indispensable (programme 2020/2025).

## 2 - Soutien à l'économie de proximité (3 actions)

- **Recrutement d'un animateur commerce et économie de proximité (500 visites d'entreprises sur le territoire depuis sa prise de fonction en mars 2019).**

- Il accompagne les entreprises, détecte les préoccupations, conseille et oriente les chefs d'entreprises. Il assure le montage et le suivi des différents dispositifs d'aides publiques.

- Il apporte un appui aux collectivités pour intégrer dans le cadre des projets de revitalisation des centres-bourgs, les nouveaux enjeux commerciaux.



- **Mise en place d'outils en faveur des entreprises commerciales et artisanales de proximité.**

- Déploiement d'une application numérique de « Je shop'in Thiérache », fidélisation commerciale » des consommateurs auprès d'un réseau de commerçants de Thiérache ;

- Constitution d'un réseau de commerçants à l'échelle du Pays de Thiérache.

- **Service d'appui pour les centres-bourgs engagés dans un programme de redynamisation.**

Sept communes du Pays de Thiérache sont lauréates de cet appel à projet : Guise, Hirson, La Capelle, Marly-Gomont, Montcornet, Saint-Michel et Vervins. L'animateur a engagé des prises de contact avec certains de ces centres-bourgs pour prendre connaissance de leur projet et leur apporter, en fonction des besoins et sollicitations, des conseils en matière d'activité commerciale en réponse aux nouveaux modes de commercialisation et attentes des consommateurs.

## 3 - Plan alimentaire territorial (4 axes)

50 000€ de subventions nationales sur une période de 2 ans (février 2019).

- **Valorisation et promotion des produits locaux.**

- Édition d'un annuaire de producteurs de Thiérache en vente directe ;

- Création d'un set de table (60 000 ex) pour promouvoir les producteurs locaux auprès des restaurateurs, des touristes et des habitants et augmenter la part des achats en circuits courts.

- **Développement d'une agriculture durable.**

- Mise en place de l'herbe au cœur de l'alimentation des ruminants, diminution de l'utilisation des intrants et protection du patrimoine bocager.

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire.**

- Défi familles zéro déchet, zéro gaspillage (accompagnement de 15 foyers dans la réduction de leurs déchets) ;

- Création d'un réseau pour éviter le gaspillage alimentaire (REGAL). L'animateur vise la restauration collective, les habitants, producteurs, moyenne et grande distribution. Financement du poste et animations à 80 % par l'ADEME.

- **Sensibilisation à une consommation locale par le biais de classes alimentation.**

- Cheminement : Atelier de sensibilisation - Visite chez un producteur local - Valorisation des produits issus de la ferme.

- La cible : 238 enfants des écoles (4 écoles dont une de Montcornet). 10 producteurs partenaires dont messieurs Decary et Bertrand, maraîchers à Dizy-le-Gros. Coût total : 4 084€.

## 4 - Valorisation de la biodiversité

- **Sensibiliser la population aux richesses de la biodiversité du territoire.**

- 7 sorties nature organisées en partenariat avec le CPIE de Aisne, gratuites et ouvertes à tous.

- 2 ateliers cuisine.

- Festival de l'oiseau et de la nature en Thiérache (durée : une semaine

- 70 participants - 6 sorties - un concours photo).

- **Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux environnementaux.**

- Classes bocage - 193 enfants sensibilisés (4 écoles dont celle de Rozoy-sur-Serre) - aménagement de chemins de randonnée, plantation de haies, création d'hôtels à insectes, réalisation de nicoirs à oiseaux.

- Coût total : 6 700 €.



## 5 - Accompagnement financier : le programme LEADER

Pour la période 2014-2020, le Pays de Thiérache dispose d'une enveloppe d'1,7 millions d'euros grâce au programme LEADER. Ce programme européen de développement rural permet au Pays de Thiérache de soutenir des projets valorisant le territoire sous toutes ses formes.

Pas de projet réalisé en 2020

## 6 - Financement du PETR

Établissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre, le PETR du Pays de Thiérache est financé d'une part par les cotisations de ses Communautés de communes adhérentes et d'autre part par les subventions qu'il reçoit des différents financeurs (Europe, Etat, Région, etc...) pour la mise en oeuvre de ses actions.

### Focus sur : les contributions financières des communautés de communes

Tous les ans, le Pays de Thiérache signe, avec ses Communautés de communes, une convention de partenariat fixant les modalités de mise en oeuvre de financement de son programme d'actions. Celui-ci est pour partie financé par des subventions provenant de ses partenaires contractuels (Europe, Etat, Région, etc...). La part restant à la charge du Pays, soit l'autofinancement à couvrir pour l'ensemble des actions, est assuré par des contributions financières des Communautés de communes. Celles-ci sont déterminées selon une clé de répartition entre les Communautés de communes, clé qui a fait l'objet d'une révision en 2017. Les bases de calcul de cette clé correspondent, pour 30 %, au nombre d'habitant et, pour 70 %, au potentiel financier agrégé.

### Les taux affectés aux différentes communautés de communes :



**37,07 %**



**28,22 %**



**25,45 %**



**9,25 %**

## L'OFFICE DE TOURISME

Institué sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'office de tourisme du Pays de Thiérache a été créé par délibération du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Thiérache le 20 juin 2014, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014. De manière générale, l'office de tourisme a vocation à assurer la promotion et le développement touristique de la Thiérache de l'Aisne, ce qui représente un territoire de 160 communes et 4 communautés de communes réparties sur une aire géographique de 1 672 km<sup>2</sup> (Thiérache du Centre, Trois Rivières, Thiérache Sambre et Oise, Portes de la Thiérache).

L'établissement assure les missions qui lui ont été déléguées par le PETR du Pays de Thiérache, et conformément à ses statuts, à savoir :

- Accueil et information touristique,
- Promotion de la destination, en coordination avec les politiques de l'Agence de développement touristique de l'Aisne et le Comité régional du tourisme et des congrès,
- Communication touristique,
- Animation, accompagnement et mise en réseau des prestataires touristiques publics et privés exerçant sur le territoire intercommunautaire,
- Conception de produits touristiques et leur commercialisation pour la cible grand public dans le cadre de la législation en vigueur,
- Appui au développement de l'offre touristique,
- Mise en oeuvre de la politique locale du tourisme.

### Accueillir et informer

Le contexte de crises sanitaire et économique lié à l'épidémie de la Covid-19 survenues en février 2020 a fortement impacté l'activité de l'office de tourisme (voir tableau bas de page). La pandémie a créé d'importantes répercussions sur la mission d'accueil et d'information. Toutefois, une belle fréquentation a été enregistrée au cours de l'été 2020 car la destination Thiérache offre un cadre privilégié aux visiteurs en recherche d'activités de plein-air propices au ressourcement et à l'écart des zones touristiques sur-fréquentées.

Pendant la période de confinement, le bureau d'information touristique permanent situé à Vervins a été fermé au public du 17 mars au 2 juin 2020.

### Zoom sur les bureaux d'information touristique saisonniers :

Les experts locaux de la destination ont accueilli et informé les visiteurs tout l'été dans les bureaux d'information de Vervins, Guise et **Parfondeval**. Ils ont connu une belle fréquentation puisque celle-ci a progressé de 48% par rapport à 2019 avec 896 demandes d'information traitées et 2 240 personnes accueillies en moyenne pour les mois de juillet et août. **Pour sa première année d'ouverture, le bureau d'information de Parfondeval, situé au Relais de la Chouette, a reçu plus d'un tiers des visiteurs**, mais c'est à Vervins que l'augmentation est la plus nette puisque les chiffres progressent de 60% par rapport à l'année dernière. Cette affluence est due au succès de l'opération «bons d'achat Tourisme Thiérache».



### Évolution de la demande touristique :

Année	Nombre de demandes traitées	Ecart N / N-1
2015	1 876	
2016	4 937	+163%
2017	7 031	+42%
2018	6 851	-2%
2019	<b>5568</b>	<b>-18%</b>
2020	<b>3343</b>	<b>-40%</b>

La majorité des visiteurs accueillis ou renseignés à l'office de tourisme arrivent du territoire national. Il s'agit d'une clientèle de proximité puisque les demandes proviennent d'abord de la région Hauts-de-France (75%, augmentation de 10 points / 2019) puis de l'Ile de France et du Grand-Est, à égalité (11%). Toutefois, on note une légère augmentation de la clientèle Belge (4%, + 2 points / 2019).

## Promouvoir et communiquer

### Participation aux salons grand public

- 5<sup>ème</sup> participation au salon Tourissima à Lille, du 17 au 19 janvier : 1 073 prospects captés en (hausse significative de +39% / 2019),
- Déplacements aux salons d'Anvers le 24 janvier et Bruxelles le 6 février pour analyse d'une potentielle prochaine participation. Il s'avère qu'une participation au salon du tourisme de Bruxelles pourrait être envisagée car un hall est consacré à la France. En revanche, pour Anvers, sans une documentation néerlandaise et un agent d'accueil comprenant et parlant le néerlandais, il n'est aujourd'hui pas envisageable de participer à ce salon.

### Relations média

L'office de tourisme a enregistré 35 contacts en 2020 (idem à 2019). Malgré la crise sanitaire, et ayant poursuivi la communication sur les actions en cours à l'office de tourisme, les relations avec les médias restent stables par rapport aux années précédentes. Ces médias sont : France 5, France 3, BFM TV, Wéo Tv, L'Union, L'Aisne nouvelle, La Thiérache, La Voix du Nord, le petit Futé, Rustica, Écho FM, Canal FM et France Bleu Picardie.

### Éditions touristiques

- Guide « la Thiérache, terre de secrets » n°2 (10 000 ex),
- Refonte de la carte touristique Pays de Thiérache (30 000 ex) : mise en concurrence d'agences de communication, sélection du prestataire, rédaction des contenus,
- Goodies, sacs papier : réédition et impression des sacs papier (3 000 ex),
- Insertions pub dans l'hebdomadaire gratuit « Sortir »,
- Reportages internes et tournages vidéo sur le territoire. Ex : Les fonderies de Souglan à Saint-Michel (février), séance de Qi gong pendant la semaine z'Aisne (août), **accueil de groupe à Parfondeval (septembre)**,

### Communication numérique

**Site de destination : [www.tourisme-thierache.fr](http://www.tourisme-thierache.fr)**

La baisse générale de fréquentation du site Internet est notamment due à la chute du nombre de visites pendant les deux périodes de confinement.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Sessions	34 875	55 938	72 515	72 732	101 517	<b>68 604</b> (-39,6%)
Utilisateurs uniques	27 835	38 430	53 339	53 439	74 941	<b>49 031</b> (-34,57%)
Nb pages vues	133 427	177 415	199 479	199 329	224 379	<b>208 492</b> (-7%)
Nb pages vues / visite	3,81	3,17	2,68	2,74	2,21	<b>3,04</b> (+37,5%)
Durée moyenne par visite (mn)	00:03:38	00:03:37	00:02:31	00 :02 :33	00 :01 :59	<b>2 :04 :00</b> (+4,24%)
Taux de rebond (%)	52,48%	52,94%	59,22%	58,82%	65,77%	<b>41,15%</b> (-37,44%)

#### Top 5 des pages les plus consultées (hors page d'accueil) :

- 1- La cascade de Blangy,
- 2- Tout l'agenda,
- 3- Carte interactive des ventes directes en Thiérache,
- 4- Parfondeval : plus beaux villages de France,**
- 5- La Thiérache fortifiée.

Les internautes demeurent, en grande majorité, d'origine française. La part des internautes étrangers baisse, sans surprise, en 2020 -50% pour les Pays-Bas, -45% pour l'Allemagne et -36% pour la Belgique).

## Facebook page TourismeThierache

- 7 292 fans (+ 30% / 2019),
- 7 852 abonnés (+ 1875 / 2019),
- 453 posts,
- 23 990 j'aime,
- 7 488 commentaires,
- 13 692 partages,
- 2 166 818 impressions sur l'ensemble des posts,
- En moyenne 397 fans interagissent par jour.

### Top 3 des publications en 2020 :

- 1- « Une légère brume dans la vallée verte et dorée... la Thiérache on s'y attache » (novembre) : 160 j'aime
- 2- « Soutenons les producteurs de Thiérache ! » (avril) : 155 j'aime,
- 3- « **Superbe nef de l'église fortifiée de Parfondeval à découvrir en visite guidée** » (août) : 143 j'aime.

### Vidéo immersive dans le cadre du plan de relance du tourisme régional

Dans le cadre de son plan de relance, engagé en mai 2020, le Comité régional du tourisme et des congrès Hauts-de-France, en partenariat avec les offices de tourisme, a, notamment, lancé la production d'une trentaine de vidéos immersives pour promouvoir les destinations et déclencher des courts-séjours.

La vidéo promotionnelle dédiée à la Thiérache a été tournée les 13 et 14 juillet et a connu un réel succès. Elle met en scène une famille de cyclotouristes en séjour au Domaine de Blangy puis au cottage de l'étang des sources à Malzy. En parcourant l'EuroVelo 3, la famille découvre l'abbaye de Saint-Michel, le viaduc d'Ohis, l'estaminet Chez Marc et l'église d'Englancourt, le jardin d'Hélène à Proisy, l'église fortifiée de Flavigny-le-grand-et-Beaurain, le Familistère et le château-fort de Guise et termine son voyage à **Parfondeval**.

La diffusion de la vidéo a obtenu de très bons résultats puisqu'elle a cumulé 555 000 vues sur le dispositif Esprit Hauts-de-France début septembre. La publication de la page Facebook @Tourisme thierache a, à elle seule, touché plus de 57 000 personnes.

### Activité commerciale

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire. Une reprise de l'activité commerciale groupe a malgré tout été enregistrée en septembre et début octobre (notamment un séjour de 5 jours avec 21 personnes au Domaine de Blangy). Quelques réservations individuelles suite à l'événement « semaine Zen » en août 2020 ont permis d'augmenter le nombre de ventes. L'activité se trouve quasi à l'arrêt depuis le deuxième confinement avec très peu de réservations en 2021 et déjà des reports en 2022.

Pour la clientèle groupe, c'est une baisse de 47 % du chiffre d'affaires (20 180 €) qui a été enregistrée par rapport à 2019.

15 annulations dont 13 pour cause de Covid-19 ont été actées (perte de 32 702 €).

### Répartition de la clientèle française

#### Top 3 des lieux de visite :

(En nombre de réservations)

- 1- **Village de Parfondeval**,
- 2- Familistère de Guise,
- 3- Site abbatial de Saint-Michel

#### Top 3 des restaurants :

(En nombre de réservations)

- 1- La Table de Maya (Aubenton)
- 2- Le Lord Godet (Leschelle)
- 3- **Le Relais de la Chouette (Parfondeval)**

### Opération bons d'achat Tourisme Thiérache



En période de crise sanitaire et économique l'office de tourisme du Pays de Thiérache a souhaité soutenir les professionnels du tourisme en proposant la mise en place de bons d'achat. Ces bons d'achat peuvent être dépensés auprès des restaurateurs, producteurs locaux et sites touristiques partenaires de l'opération. Un plan de communication, pour rendre visible cette opération, et un partenariat avec les prestataires ont été mis en place. Cette action a été financée grâce au produit de la taxe de séjour qui s'élève, pour 2019, à 25 500 €.

Seules 6 semaines ont été nécessaires pour écouler la totalité des bons d'achat, mis en vente à partir du 27 juillet 2020, auprès des touristes mais également des habitants :

- 26,24% des ventes ont été effectuées sur la boutique en ligne,
- Et 73,76% au guichet.

La très grande majorité des clients sont français (96%) et originaires du département de l'Aisne (81,4%).

Au 31 décembre, 3 267 bons d'achat sont revenus à l'office de tourisme pour paiement auprès des prestataires partenaires de l'opération, soit un taux de retour de 65,34%. La fin de l'opération était initialement fixée au 31 janvier 2021. Il a été décidé de la prolonger jusqu'au 30 juin 2021.

## Bilan financier

### Balance générale / CA 2020

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	426 364,17 €	8 956,81 €
Recettes	453 411,52 €	5 837,63 €
RAR	0 €	- 3 931,60 €
Solde d'exécution	27 047,35 €	- 7 050,78 €

# LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

## THIÉRACHE ANIMATION CULTURE TOURISME (TACT)



**La Communauté de communes accompagne l'association intercommunale TACT depuis sa création en 2003.**

TACT a pour objet le développement de la culture et l'animation (excursions, voyages, semaine musicale, fête du Val de Serre, camps d'ados...), sur le territoire des Portes de la Thiérache. Elle gère également l'école de musique. Divers instruments sont proposés : saxophone, trompette, clarinette, flûte traversière, piano, batterie et guitare classique. De l'éveil musical est également proposé pour les enfants de 3 à 6 ans.

### Bilan des animations 2020 :



#### - Rencontres parentalités : nombre limité de participants

- le 19 février à Montcornet (atelier cuisine cookies et cup cakes), 30 participants ;
- le 26 février à Rozoy-sur-Serre (atelier brownies et muffins), 29 participants ;
- le 20 octobre à Montloué (atelier récréatif Halloween), 22 participants ;
- le 26 octobre à Parfondeval (atelier cuisine Halloween), 19 participants ;

#### - Sorties secteur jeunes : nombre limité de participants

- le 18 février : escape games dans les souterrains de Laon, 11 participants ;
- le 20 février : cinéma à Hirson, 10 participants ;
- le 25 février : patinoire à Laon, 12 participants ;
- le 21 juillet : accrobranche de Signy l'abbaye, 4 participants ;
- le 28 août : labymais de Le Hérie-la-Vieville « nuit de l'horreur », 5 participants ;
- le 22 octobre : laser games à Reims, 8 participants ;

#### - Sorties familles

- le 26 juillet : voyage à la mer au Touquet, 36 participants ;
- le 22 août : parc d'attractions de la mer de sable d'Ermenonville, 54 participants (1 bus complet) ;
- le 11 octobre : élection de Miss Picardie, 41 participants ;
- Camp itinérant en vélo, pour adolescents, du 1<sup>er</sup> au 8 août, 10 participants ;

Du fait du contexte lié à la pandémie de la Covid-19, l'association TACT a été obligée de réduire ses quotas de participations sur certaines de ses actions.

**En 2020, l'aide versée par la CCPT en faveur de TACT s'est élevée à 8 276 € (16 000 € en 2019), concernant le registre de l'animation, une baisse qui s'explique par l'obtention de nombreux financements extérieurs : CAF, MSA, Région et à 17 685 € pour l'école de musique.**

### Autres subventions allouées :

- **École de la 2<sup>ème</sup> chance Vervins : 2 312 €**

- **ALSH Foyer rural rostand : 1 230 €**

- **Le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC)** perçoit une subvention de 750 €/an de la part de la CCPT. Cette subvention sert à financer les heures de surveillance que l'agent, Nelly Janier Dubry, effectue sur le Val de Serre tout au long de l'année. Ses missions sont de vérifier s'il n'y a pas de dégradations ou de dégâts de nuisibles notamment lapin.

Elle fait également de la prévention sur la réglementation : chiens non tenus en laisse, interdiction des véhicules à moteur, etc.

- **La Bigarrure (troupe de théâtre).** La Communauté de communes est partenaire de « La Bigarrure » en apportant un soutien financier et logistique. En 2020, la participation financière de la CCPT était de 2 500 €. Cette troupe professionnelle est en résidence à Rozoy-sur-Serre depuis 2007 dans des locaux mis à disposition par la CCPT (Zac de la Praille) et la commune.

La compagnie est dotée d'un matériel scénique mobile qui lui permet de jouer partout, aussi bien devant les scolaires que le grand public.

## Prévision des subventions allouées par la CCPT en 2021 :

- TACT (Thiérache, animation, culture, tourisme) pour ses missions d'animation culturelle et touristique et la semaine musicale
- TACT pour le fonctionnement de l'école de musique intercommunale
- Le GIC pour la surveillance du Val de Serre,
- L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Montcornet pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles dans le cadre du contrat enfance jeunesse signé avec la CAF de l'Aisne,
- La Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre (METS) pour l'animation du réseau d'entreprises de Thiérache, pour l'accueil, l'aide et le suivi des créateurs et repreneurs d'entreprises et pour le montage des dossiers de demandes d'aides directes (dispositif de la CCPT lancé en 2021).
- Initiative Aisne pour son partenariat dans le cadre de la création/développement d'entreprise (prêts d'honneur),
- La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Laon pour les permanences organisées sur le territoire à destination des jeunes en recherche d'emploi, le partenariat dans le cadre du chantier d'insertion, et la mise en place du dispositif Garantie Jeune sur le territoire,
- Le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (CENP) pour le suivi scientifique, l'animation et la gestion de la prairie « sous le Bochet »
- La Bigarrure, pour les représentations théâtrales, les animations réalisées sur le territoire et la création artistique,
- L'école de la 2ème chance du Grand Hainaut, pour le fonctionnement d'un établissement créé à Vervins en 2020.

- TACT (animations et fonctionnement) : 12 500,00 €
- TACT (Ecole de Musique) : 24 000,00 €
- GIC : 750,00 €
- ADMR (Relais Assistantes Maternelles) : 25 000,00 €
- METS : 13 567,00 €
- Initiative Aisne 3 784.50 €
- MEF : 4 850,00 €
- CENP 500,00 €
- La Bigarrure 3 200,00 €
- École de la 2ème chance du Grand Hainaut 2 312,00 €
- Accompagnement des ALSH 4 000,00 €

**Soit un montant total de subventions de 94 463 €.**

# LES FINANCES

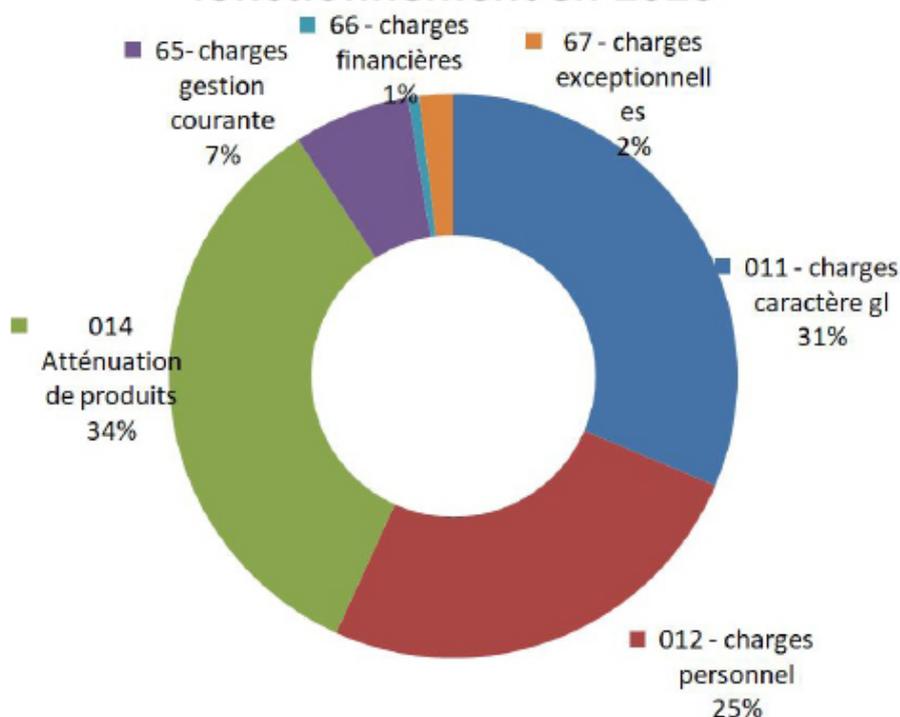
Après 3 années de résultat d'exercice positif (de 2015 à 2017), le budget principal (BP) clôturait en déficit en 2018 (- 37 731 €). En 2019, la situation était rétablie et le BP clôturait de nouveau en positif, que ce soit en investissement ou en fonctionnement. La situation financière est relativement saine depuis 5 ans (malgré une baisse inquiétante en 2018), la situation reste fragile, l'année 2020 est d'ailleurs tout juste équilibrée avec des excédents très faibles, alors que la plupart des investissements prévus n'ont pas été réalisés. Détails.

Résultat de l'exercice 2016	Fonctionnement	+ 236 680 €
	Investissement	+ 344 648 €
Résultat de l'exercice 2017	Fonctionnement	+ 157 675 €
	Investissement	+ 225 173 €
Résultat de l'exercice 2018	Fonctionnement	+ 326 700 €
	Investissement	- 364 431 €
Résultat de l'exercice 2019	Fonctionnement	+ 308 037 €
	Investissement	+ 159 238 €
Résultat de l'exercice 2020	Fonctionnement	+ 7 357 €
	Investissement	+ 24 817 €

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2020, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 7% par rapport à 2019 (contre 3,72% l'année précédente), pour atteindre 3 628 743 €.

### Répartition des dépenses de fonctionnement en 2020



#### Les dépenses liées au fonctionnement courant d'une collectivité regroupent principalement :

- les frais de rémunération des personnels ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité ;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts d'emprunts.

## Les principaux postes de dépenses sont :

**Collecte, tri et traitement des déchets (porte à porte et déchetteries) :** 63% du 011 (charges à caractère général), soit 718 215 €, dépense en légère augmentation chaque année (+4% en 2018, +2% en 2020). Cet article continuera d'augmenter suite aux nouveaux marchés publics et à la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), mais devrait être contrebalancé par l'adhésion à Valor'Aisne.

**Les dépenses de fonctionnement de la piscine intercommunale :** +14% en 2020 (96 822 €), augmentation essentiellement due à la crise sanitaire (recrutement de personnel supplémentaire et achat important d'Équipement de Protection Individuelle (EPI) et de matériel).

**Les achats d'« autres fournitures » :** 56 308 € (contre environ 2 000 € les autres années), dépenses liées à la crise sanitaire (achat de masques, une partie a été remboursée par les communes et subvention état).

**Travaux sur bâtiments publics :** 32 805 €, dont 26 000 € pour le Relais de la Chouette.

**Dépenses de formation :** 34 898 €, dépense stable, 70% de cette dépense concerne le chantier d'insertion, 3 600 € pour les formations BAFA.

**Les études et recherches :** 26 695 € (dont 60% Natura 2000, financé à 100% par l'État et l'Europe).

**Entretien et réparation voirie :** 25 686 € (+14% / à 2019) : fauchage des chemins communaux uniquement (le Val de Serre n'a pas été fait).

**Maintenance :** 20 195 € (+8%) : augmentation constante, ces dépenses sont notamment liées aux serveurs, aux copieurs, aux logiciels...

**Les assurances :** 19 903 € (+15%), dont 37% pour la flotte de véhicules. L'augmentation est essentiellement due à l'achat du camping-car de France services itinérant.

**Les honoraires :** 16 224 € (60% avocat et 40% assistance juridique SVP).

### Autres postes de dépenses :

#### Postes de dépenses en hausse :

- Fournitures d'entretien pour 14 682 € (+32%),
- Vêtements de travail pour 10 696 € (x2 par rapport à 2019),
- Fournitures administratives pour 4 704 € (x2,5),
- Autres biens mobiliers pour 3 678 € (x2,5),
- Fêtes et cérémonies pour 6 632 € (x2,5),
- Transport de biens pour 2 423 € (enlèvement portakabin),
- Taxe foncière pour 1 800 € (contre 688 € en 2019), nouveaux terrains et immeubles.

#### Postes de dépenses en baisse :

- Combustibles pour 14 693 € (-20%) et carburants pour 10 108 € (-27%), moins de déplacements suite aux mesures sanitaires de la Covid-19,
- Locations mobilières pour 10 040 € (-25%),
- Aucune dépense en transports collectifs (contre 6 000 à 8 000 € en temps ordinaire),
- Voyages et déplacements pour 1 620 € (-60%), suite mesures sanitaires,
- Frais d'affranchissement pour 3 698 € (-22%), baisse constante suite dématérialisation.

## Dépenses de personnel :

**Au 31/12/2020, la CCPT comptait 11 agents titulaires, 6 agents non titulaires (hors piscine) et 17 emplois aidés. Pour 2020, les dépenses de personnel titulaire sont stables (280 673 €), les dépenses de personnel non titulaire sont en hausse de 13% (195 783€).**

### Mouvement de personnel en 2020 (organigramme complet P.8) :

- Sandra Pochat a été titularisée attachée en novembre (suite obtention concours),
  - Lisa Uzabiaga a été titularisée rédacteur en mars,
  - Frédérique Laplace a été embauchée et titularisée en mars au secrétariat général,
  - Fabien Caigniet a été nommé rédacteur stagiaire suite obtention concours en avril,
  - Eric Tavernier a été titularisé technicien (suite examen pro, promotion interne) en octobre,
  - Tidjy Lejeune a terminé son apprentissage et obtenu son BTS maintenance industrielle en août, puis CDD de 10 mois en septembre,
  - Fin de contrat de Liliana Musiedlak en juillet,
  - Renouvellement du CDD d'Olivier Michaux, chargé de communication en décembre,
  - Démission de Brigitte Abrial en juillet,
  - Renouvellement du CDD de Pauline Liebens, chargée de mission SPI, en novembre,
  - Embauche en février de Mégane Keyser, chargée d'accueil Service Public Itinérant (SPI), 12 mois en contrat PEC (Parcours Emploi Compétence),
  - Embauche de Baptiste Halin, animateur des tiers-lieux en contrat PEC, en novembre, suite à 12 mois de service civique,
  - Équipe technique : renouvellement du CDD d'Alain Boursigaux, chef d'équipe par intérim, renouvellement d'Arnaud Thorin (PEC 12 mois) en juillet, embauche de Nicolas Cantet en juillet (PEC 12 mois)
  - Fin de contrat de Claude Thorin en juillet et de David Duchène en septembre,
  - Embauche en contrat PEC d'Eric Savoy, en février,
- Maintien en maladie pour accident de travail de Pascal Charlier sur l'année 2020 complète, embauche de Didier Bourgeois en remplacement de Pascal Charlier depuis mai 2019. Dossier en cours devant la commission de réforme pour reclassement ou inaptitude.

Sur les 922 640 € de charges de personnel, la CCPT a perçu en 2020 environ 208 000 € d'aides au poste et remboursement d'assurance. Seuls sont aidés les postes en CDDI (Chantier d'insertion) et PEC par l'État (ASP).

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**En 2020, les recettes de fonctionnement ont baissé de 1%, alors qu'en 2019, elles étaient en baisse de 18%.**

- Augmentation des « Produits de service et ventes diverses » (+20%) : essentiellement due à la refacturation aux communes des commandes groupées (Covid-19) et transfert de budget annexes Val-de-Serre, assainissement (pour salaires et charges d'agents mutualisés).
- Légère augmentation des « impôts et taxes » (+4%) pour un montant de 2 969 284 €.
- Forte baisse du chapitre « dotations, subventions et participations » : -35%, pour 333 857 €. Augmentation des dotations de l'État mais forte baisse des subventions Département, Région et autres (due à l'arrêt de certaines actions et programmes), ainsi que des compensations État ou Département que la CCPT ne perçoit plus (n'est plus éligible).
- Augmentation des produits exceptionnels (24 064 €), liés au paiement par l'assurance des travaux assainissement au Relais de la Chouette.

### Évolution des recettes de fonctionnement en chiffres

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
73 - Impôts et taxes	1 930 734 €	2 086 278 €	2 261 411 €	2 438 631 €	2 549 470 €	2 853 981 €	2 969 284 €
70, 75 et 77 - Produits services, gestion courante et exceptionnels	75 706 €	89 620 €	97 214 €	72 775 €	507 385 €	105 336 €	143 775 €
74 - Dotations, subventions et participations	476 405 €	518 075 €	499 972 €	510 186 €	389 599 €	516 212 €	333 857 €
013 - Remboursement personnel	203 248 €	198 322 €	190 455 €	193 885 €	182 331 €	241 169 €	208 041 €
013 - Recettes recyclages déchets	174 440 €	138 104 €	161 934 €	148 586 €	154 555 €	145 776 €	165 423 €
Total	2 860 533 €	3 030 398 € 5,94 %	3 210 987 € 5,96 %	3 364 063 € 4,77 %	3 783 340 € 12,46 %	3 862 473 € 2,09 %	3 820 381 € -1,09 %

### La fiscalité

**Les impôts et taxes (73) ont globalement progressé de 11,94% entre 2018 et 2019 et de 3,51% entre 2019 et 2020.**

Pour 2020, cette légère augmentation est essentiellement due à l'augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), (+ 61 799 €), les autres impôts ménage sont relativement stables.

Pour la fiscalité professionnelle, on note une légère augmentation de la CFE (Cotisation Foncière Entreprise), (+ 12 280 €) et de l'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux), (+ 28 227 €), mais une forte baisse de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), (- 46 873 €).

Pour 2021, il est proposé de maintenir les taux de 2020 (à confirmer pour la TEOM si elle couvre le coût du service). D'importants bouleversements sont à venir, avec la suppression progressive de la TH (Taxe d'Habitation), compensée par l'État par une part de TVA, et la baisse des bases de CVAE (en partie compensée par l'État).

La recette de la taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est stable depuis son instauration en 2018.

## Évolution de la fiscalité (2015/2020)

TAXES MÉNAGES	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation	365 387€	341 464€	348 984€	353 340€	357 070€	357 958€
Taxe foncière bâti	195 238€	201 555€	207 126€	206 350€	218 851€	222 065€
Taxe fonc non bâti	100 786€	101 658€	102 180€	103 354€	108 546€	109 806€
TEOM	433 631€	440 260€	439 741€	500 758€	611 567€	673 366€
Taxe GEMAPI				22 636€	24 000€	24 000€
TAXES PROFESSIONNELLES	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CFE	248 346€	299 005€	313 852€	309 119€	363 248€	375 528€
CVAE	244 931€	248 664€	273 520€	309 514€	343 865€	296 992€
TASCOM	41 231€	41 349€	44 119€	41 199€	43 191€	45 197€
IFER	344 294€	500 634€	589 842€	636 783€	746 930€	775 157€
<b>TOTAL</b>	<b>2 085 778€</b>	<b>2 234 729€</b>	<b>2 418 244€</b>	<b>2 501 086€</b>	<b>2 814 538€</b>	<b>2 843 353€</b>
Évolution / n-1	8,49%	7,14%	8,21%	3,43%	12,53%	1,02%

### Taux en vigueur depuis 2009 :

Taxe d'habitation : 6,04%  
 Foncier bâti : 3,81%  
 Foncier non bâti : 6,72%  
 Cotisation Foncière Entreprise (CFE) unique : 18,78%  
 Foncier bâti : 3,81%  
 TEOM : 13%

### Liste des abréviations :

CFE : Cotisation foncière Entreprise  
 CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.  
 IFER: Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.  
 CFE : Cotisation Foncière des Entreprises.  
 GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.  
 TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.  
 TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales.

## Dotation et subventions

Ce chapitre dépend des actions, opérations, programmes menés par la CCPT (en fonctionnement), et subventionnés par différents partenaires (État, Département, Région, ADEME, CITEO...). Il est donc normal qu'il varie d'une année sur l'autre (sauf Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)).

- Dotation de l'État pour 194 354 € (légère augmentation par rapport à 2019),
- Subvention de l'État (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire - FNADT) et partenaires Service Public Itinérant (SPI), à hauteur de 30 000 € pour le fonctionnement du SPI, car labellisé EFS (Espace Fance Services) au 01/01/2020,
- Subvention ADEME pour Cit'ergie à hauteur de 6 055 € (70% de la dépense),
- Subvention Natura 2000 à hauteur de 31 918 € (100% de la dépense État/Europe),
- Subvention du département pour le chantier d'insertion à hauteur de 25 790 €,
- Subvention CAF pour le Contrat Enfance Jeunesse à hauteur de 12 850 € et subvention MSA 1 000 €,
- Subvention de l'État pour l'achat des masques à la population à hauteur de 13 350 €.

Les subventions suivantes avaient été budgétisées mais seront reportées au BP 2021 car les actions liées n'ont pas démarré en 2020 ou trop tardivement : mise en place de la Tarification Incitative (ADEME), fonctionnement des tiers lieux numérique (Région).

Il convient de noter une suppression des compensations État et Département sur les pertes de la fiscalité professionnelle (baisse dégressive depuis 2018 car le territoire n'est plus éligible).

## Conclusion

**En 2020, on constate un excédent de fonctionnement de 7 357 €, contre un excédent de 308 037 € fin 2019.** Comme évoqué depuis quelques années, la situation financière et budgétaire de la CCPT reste fragile, même si elle n'est pas déficitaire depuis 2 ans.

Il convient d'avoir une vigilance accrue sur les dépenses de fonctionnement, qui ne doivent pas être financées par les résultats antérieurs si l'on veut réussir à se lancer dans de lourds projets d'investissement. La CCPT ne doit pas puiser dans ses réserves (résultat de clôture) pour financer une partie du fonctionnement. Les réserves doivent davantage financer des projets d'investissement.

En mars 2020, le budget primitif avait été voté en déficit au sens strict (excédentaire grâce au report à nouveau des résultats cumulés), la clôture est positive donc la situation a été maîtrisée.

Une trésorerie confortable a été reconstituée depuis 6 ans, elle est d'environ 700 000 €, alors qu'elle était quasi nulle en 2014 après le projet d'investissement sur Parfondeval (réalisé sans emprunt). Il convient de maîtriser globalement les dépenses de fonctionnement (et pas uniquement les charges des personnels) et de revoir la fiscalité ou les reversements de fiscalité professionnelle à court terme (déjà évoqué depuis 2 ans, mais aucune action engagée).

## LES INVESTISSEMENTS

**Le bilan des investissements 2020 est de 356 573 €.**

- Acquisition du garage pour le **SPI** (36 422€), financé à 80% par l'Etat (DSIL),
- Le remboursement des emprunts à hauteur de 81 555 € (**piscine et zones d'activités**),
- **Frais d'études pour la construction de la déchetterie de Montcornet** à hauteur de 4 632 €, financés à hauteur de 80% par Etat et Département,
- Frais d'étude pour la création des bureaux de **TACT** pour 3 782 € (AMO et diagnostic),
- Subvention aux particuliers dans le cadre du **PIG** à hauteur de 29 188 €,
- Financement du **déploiement de la fibre** à l'USEDA (39 110 €, contre 6 682 € en 2019, déploiement presque maximale),
- Poursuite des **travaux de mise aux normes de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre** (49 091 €),
- Acquisition des **bacs pucés pour la mise en place de la Tarification Incitative** pour 75 572 €, financé à 70% Ademe, Etat, Département,
- Acquisition de matériels pour 8 765 € (équipe technique, chantier d'insertion, piscine, sonorisation salle de réunion),
- Acquisition de **matériel informatique pour le siège** pour 5 489 € (uniquement PC), de mobilier pour 2 376 € (armoire forte RGPD),
- Acquisition de **matériel informatique et mobilier pour les tiers-lieux** à hauteur de 17 914 €, financé à 80% par Etat et Région.

### Investissements budgétisés en 2020 mais non réalisés ou reportés

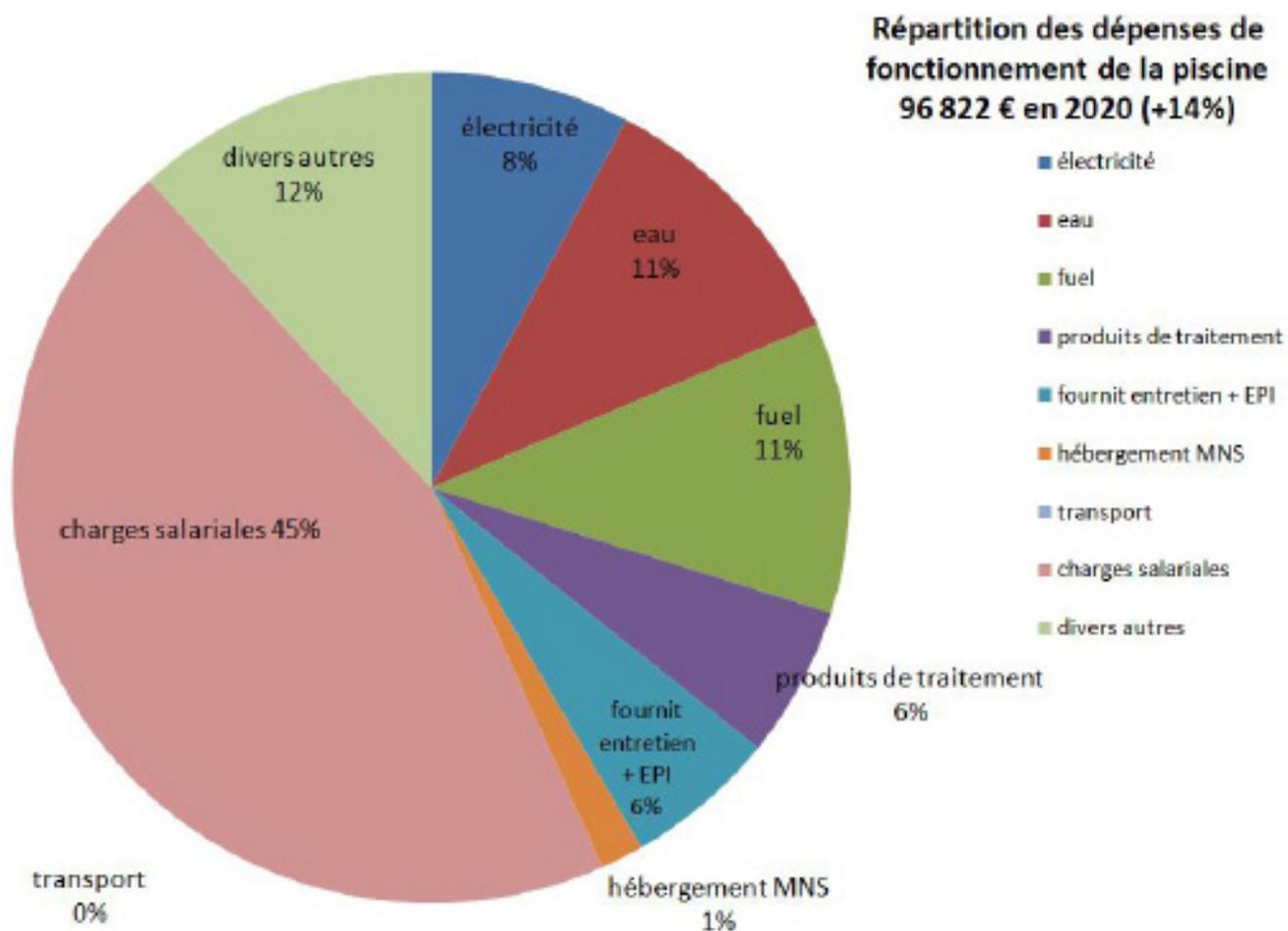
- Construction de la déchetterie de Montcornet (consultation en cours pour les marchés de travaux, démarrage des travaux prévu en avril 2021), subvention Etat pour phase 3 en cours d'instruction, DETR obtenue sur phase 1 et 2, et API obtenue également,
- Dispositif d'aides aux entreprises pour création et développement, remplacé par le dispositif spécifique Covid (budgétisé en fonctionnement),
- Achat des terrains pour l'aménagement de l'entrée du Val de Serre à Montcornet (report 2021),
- Aménagement de la mare de Grandrieux, report 2021,
- Installation de la vidéo protection, report en 2021, demande de subvention Etat en cours, API obtenue fin 2020,
- Réhabilitation d'un immeuble pour le siège de TACT (début des travaux en février 2021), subventions DETR et API obtenues,
- Aménagement de la halle de Grandrieux, subvention Région et Etat en cours d'instruction, report 2021,
- Opérations en cours et en partie reportées sur 2021 : Tarification incitative, tiers-lieux.

## PROSPECTION 2021 - DÉPENSES

- Création du Tiers-lieux professionnel à Rozoy-sur-Serre,
- Création des bureaux de TACT et espace de vie sociale,
- Mise en place de la Tarification incitative, modifications des modes de collecte (verre),
- Acquisition de parcelles à l'entrée du Val de Serre à Montcornet,
- Aménagement de la halle des gîtes de Grandrieux, aménagement de la mare et création d'un arboretum,
- Installation d'une vidéo-protection et sécurisation des bâtiments,
- Étude du changement de chauffage à la piscine intercommunale,
- Acquisitions divers matériels (chantier d'insertion, équipe technique et maintenance).

# PISCINE INTERCOMMUNALE

Ouverte du 4 juillet au 29 août 2020, la piscine intercommunale a enregistré une affluence en nette baisse (impactée par la crise de la Covid-19) avec 9 798 € de recettes enregistrés contre 14 915 € en 2019, et ce malgré la mise en place d'un protocole sanitaire « sécurisant » et d'une communication accrue.





**Communauté de Communes des Portes de la Thiérache**

320, rue des Verseaux 02360 Rozoy-sur-Serre

Tél : 03 23 98 04 54 - Fax : 03 23 98 87 67

Email : [contact@portes-de-thierache.fr](mailto:contact@portes-de-thierache.fr)

[www.portes-de-thierache.fr](http://www.portes-de-thierache.fr)

